



Observatoire des violences faites aux femmes

Région Pays de la Loire

2018

Sommaire

Introduction	3
Département de la Loire-Atlantique (44)	6
Solidarité Femmes Loire-Atlantique	6
Maison de la Veille Sociale (SIAO 44).....	9
CIDFF Loire-Atlantique / Nantes	11
CIDFF Loire-Atlantique / Bassin Nazairien.....	12
Planning Familial 44	14
ADAVI 44	15
Prévenir et Réparer 44	16
SOS Inceste, Pour Revivre 44	17
L'APUIS Saint-Nazaire	18
Maison de l'Emploi de la Métropole Nantaise.....	19
Gendarmerie	20
Police.....	21
Département du Maine-et-Loire (49)	23
SOS Femmes 49	23
SIAO 49.....	26
CIDFF Maine et Loire 49.....	28
Le Planning Familial 49.....	29
ADAVEM 49.....	30
AAVAS (Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels).....	30
Gendarmerie.....	32
Police.....	33
Département de la Mayenne (53)	34
CITAD'ELLE 53.....	34
CIDFF 53.....	36
ADAVIP 53.....	37
Gendarmerie.....	38
Police.....	38

Département de la Sarthe (72)	39
SOS Femmes 72.....	39
CIDFF 72.....	41
Planning Familial 72.....	42
ASAV 72.....	43
Gendarmerie.....	44
Police.....	44
Département de la Vendée (85)	45
SOS Femmes Vendée.....	45
CIDFF 85.....	47
Planning Familial 85.....	48
ADAVIP 85	48
Gendarmerie	49
Police	49
Conclusion et perspectives	50

Introduction

En juillet 2014, la France a ratifié la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique. Cette convention, dite Convention d'Istanbul, érige des standards minima en matière de prévention, de protection des victimes et de poursuite des auteurs. Le terme « violence à l'égard des femmes » doit être compris comme une violation des droits de l'homme et une forme de discrimination à l'égard des femmes, et désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner pour les femmes, des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée.

Grâce au soutien du Conseil Régional et de l'Etat, Direction régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, l'Union Régionale Solidarité Femmes produit chaque année un rapport d'observatoire sur les violences faites aux femmes en Pays de la Loire.

Pendant les deux premières années le rapport de l'Observatoire a porté sur les violences conjugales et a été réalisé à partir des données du réseau Solidarité Femmes. L'année suivante ce recueil de données s'est étendu aux autres partenaires qui accueillent des femmes victimes de violences conjugales. Enfin en 2018 le rapport de l'Observatoire a élargi son champ d'étude à toutes les violences de genre faites aux femmes (Les violences conjugales, les violences au travail, les violences intrafamiliales, les mariages forcés, les mutilations sexuelles, le harcèlement de rue...).

Ce rapport sur les violences faites aux femmes a été établi à partir des données et des statistiques des partenaires de l'Observatoire que nous remercions vivement :

Le 3919 : Numéro national d'écoute anonyme pour toutes les violences faites aux femmes porté par la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

Les associations membres de l'URSF (Solidarité Femmes ou SOS Femmes) : Ces associations partagent une même analyse féministe des violences faites aux femmes et elles ont pour objectif de les faire reculer et de venir en aide aux femmes et aux enfants qui en sont victimes. Elles sont spécialisées dans l'accueil, l'écoute et l'accompagnement global des femmes victimes de violences pour les aider à sortir de l'emprise et retrouver leur autonomie. Elles proposent des hébergements spécialisés et des accueils de jour.

Les SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation pour l'hébergement et l'accès au logement. Depuis 2013, les femmes victimes de violences de couple peuvent s'adresser directement aux associations de l'URSF pour demander un hébergement sans passer par les SIAO, grâce à une circulaire qui reconnaissait la spécificité de la situation des femmes victimes de violences conjugales.

La Citad'Elle : C'est un service de l'association Revivre 53 pour l'accueil des femmes victimes de violences.

Les CIDFF : (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et Familles), les objectifs des CIDFF sont d'accueillir et informer le public, de favoriser l'autonomie sociale et professionnelle, de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, de lutter contre les discriminations sexistes et les violences faites aux femmes.

Le Planning Familial : Les associations du Planning Familial en Pays de la Loire ont pour objectif : De prendre en compte toutes les sexualités, de défendre le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité, de dénoncer et combattre toutes les formes de violences, de lutter contre toutes les formes de discriminations et contre les inégalités sociales, de former et d'informer, développer des outils de promotion de la santé sexuelle.

France Victimes : Les missions des associations sont d'accueillir toute victime d'infraction pénale, d'apporter aux victimes l'écoute et le soutien psychologique, de les informer sur leurs droits, de les orienter et de les accompagner dans leurs démarches.

Autres LEAO : Les lieux d'Accueil, d'Ecoute et d'Orientation pour les femmes victimes de violences :

- l'AAVAS (Angers et Cholet) association d'aide aux victimes d'abus sexuels.
- La Maison de l'Emploi pour la Métropole Nantaise : Au sein de la Maison de l'Emploi un accompagnement professionnel global pour les femmes victimes de violences.
- l'APUIS Sur St Nazaire, un espace sécurisant, de proximité, ouvert aux femmes victimes de violences et à leurs enfants.
- SOS Inceste pour Revivre 44, association de lutte contre l'inceste et les violences sexuelles.

La Police et la Gendarmerie :

Les statistiques présentées dans ce rapport sont uniquement établies à partir des données que les structures partenaires nous ont communiquées. De plus, il est important de noter que des femmes peuvent s'adresser à plusieurs structures d'un même département. Ce document ne présente donc pas de façon exhaustive **toutes les violences faites aux femmes ligériennes en 2017**. Il s'agit d'une connaissance de ces violences au travers des actions des associations et de leur vécu sur le territoire de la région Pays de la Loire.

Ce dont nous sommes certains, c'est qu'aujourd'hui encore, de nombreuses victimes ne témoignent pas et passent sous silence les violences qu'elles peuvent subir. L'affaire Weinstein suivie par les hashtags #MeToo et #BalanceTonPorc, ont certainement permis une libération de la parole et une ré-interrogation des rapports femme-homme, mais ce n'est pas suffisant. Nous pouvons faire le constat grâce à ce travail de recueil de données, que les femmes ne disposent pas des mêmes services d'écoute et d'accompagnement selon leurs lieux de vie. Il est nécessaire de détecter ces disparités territoriales et d'agir sur celles-ci, afin que chaque femme puisse être entendue et accompagnée.

Les violences faites aux femmes sont la « Grande cause nationale » pour l'année 2018 ; ce label a été attribué par le Premier Ministre Edouard Philippe à la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF). La mobilisation pour l'égalité entre les femmes et les hommes est une grande cause du quinquennat.

En 2016, 123 femmes sont mortes en France, victimes de violences conjugales sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint.

7 femmes ont été tuées dans le cadre de violences intrafamiliales en 2017 dans les Pays de la Loire (chiffre de la Gendarmerie)

Depuis la précédente édition de ce rapport, nous avons souhaité garder l'originalité des structures partenaires dans l'élaboration de leurs statistiques. Nous avons souhaité apporter une vision plus territoriale des violences faites aux femmes, c'est pourquoi, ce rapport analyse les départements un par un et fait état des dynamiques présentes dans ces territoires. Ce travail permet d'illustrer qu'au sein d'une même région, il existe des disparités non négligeables entre les départements. L'état des lieux, ainsi créé, permet de valoriser ce qui existe et de définir des pistes de progrès.

Chaque année, l'objectif reste le même : Faire disparaître les violences faites aux femmes. La gravité et la multiplicité des conséquences des violences sur les victimes rendent nécessaire la mobilisation d'une variété d'acteurs. Le recueil de données a déjà permis de poser les bases d'un réseau partenarial. L'observation et la compréhension des violences faites aux femmes doivent permettre d'agir et de lutter efficacement contre celles-ci.

Données enregistrées au 3919 pour l'année 2017 concernant les Pays de la Loire :

Le 3919 est un service national d'écoute anonyme pour toutes les violences faites aux femmes.

2017		
Département d'appel	Nb	%
44	572	52%
49	201	18%
53	53	5%
72	142	13%
85	138	12%
Total général	1106	100%

Sa mission principale est réalisée par des écoutant.e.s professionnels qui vont apporter un soutien et une première réponse aux victimes et à leur entourage.

Motifs d'appels	Nb	%	Typologie violences	Nb	%
Appels violences faites aux femmes	999	90%	Violences conjugales	944	94%
Autres Violences	64	6%	Violences sexuelles	48	5%
Info/renseignement	94	8%	Mutilation sexuelle féminine	0	0%
Parasite	11	1%	Mariage forcé/crime d'honneur	1	0%
N = 1106			Harcèlement sexuel au travail	6	1%
			Total général	999	100%

Nous observons une répartition disparate du nombre d'appels par département. 50% du nombre d'appels de la région proviennent du département de Loire-Atlantique. Le département de la Mayenne compte le moins d'appels puisqu'il constitue seulement 5% du nombre d'appels provenant de la région. Cette disparité territoriale constitue un exemple de la nécessité de présenter le rapport par département afin de mieux comprendre les différences entre eux.

Nous notons que ce service est aussi utilisé par les hommes victimes de violences (très minoritaire): 28 appels (soit 2,5%) pour la Région Pays de la Loire en 2017. Parmi les appels sur les violences faites aux femmes, 94% concernent des violences de couple. Les autres types de violences sont très minoritaires. Le 3919 reste le service identifié par les femmes victimes de violences conjugales.

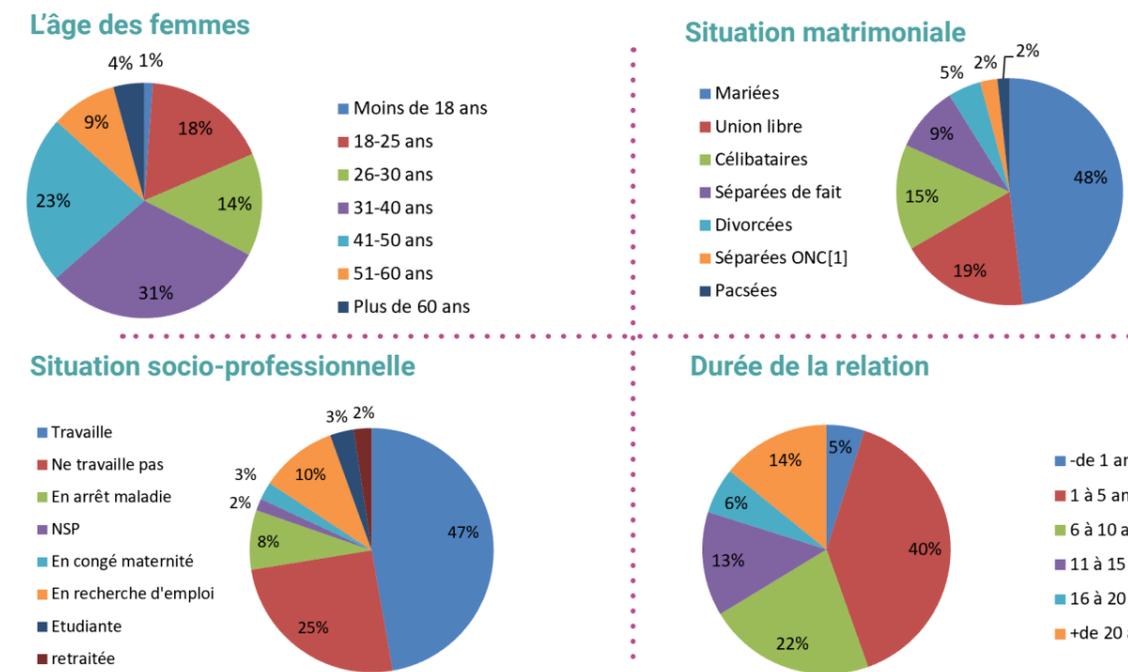
Département de la Loire-Atlantique (44)

Membres de l'Observatoire	Nombre de situations détectées en 2017
Solidarité Femmes Loire Atlantique	1 295
CIDFF Loire Atlantique Nantes	423
CIDFF Loire Atlantique Saint Nazaire	280
Planning Familial 44	96
ADAVI 44	1165
Prévenir et Réparer 44 (Saint Nazaire)	658
SOS Inceste pour revivre	257
L'APUIS	38
Maison de l'emploi de la métropole Nantaise	114
Maison de la veille sociale 44 (Opérateur du SIAO 44)	82
Gendarmerie	905
Police	620

Solidarité Femmes Loire-Atlantique

1 295 femmes accueillies par l'association en 2017.

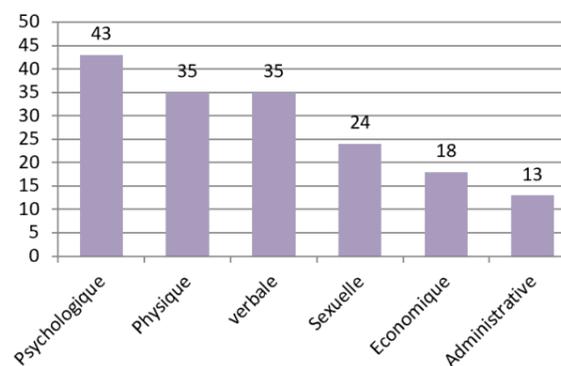
Informations sur les femmes accueillies par Solidarité Femmes Loire-Atlantique



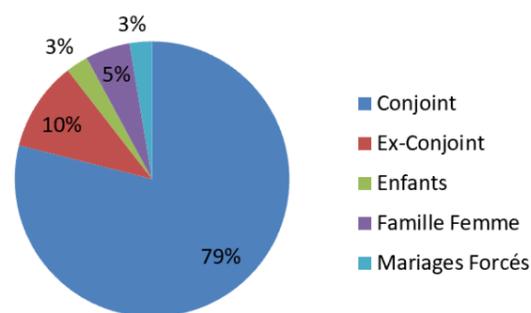
Nous pouvons observer que la tranche d'âge qui ressort correspond à celle des 31-50 ans. Néanmoins, les violences s'exercent à tous les âges, l'association rencontre aussi bien de très jeunes femmes comme des femmes plus âgées. 67% des femmes se déclarent en couple (mariées ou en union libre). On observe tout de même que 24% des femmes sont seules, c'est-à-dire célibataires ou séparées. De plus, le fait d'être séparé de l'auteur n'arrête pas les violences. Les violences conjugales se révèlent quelle que soit la durée de la relation, nous constatons néanmoins qu'elles sont majoritairement dénoncées durant les premières années de la relation (40% de 1 à 5 ans de relation). A propos de la situation socioprofessionnelle des femmes, 57% sont en emploi ou en arrêt, donc disposent d'un revenu ou une indemnité leur permettant d'être autonomes. Les 43% autres ont des situations plus précaires qui nécessitent un accompagnement plus important.

Informations sur les violences et les démarches

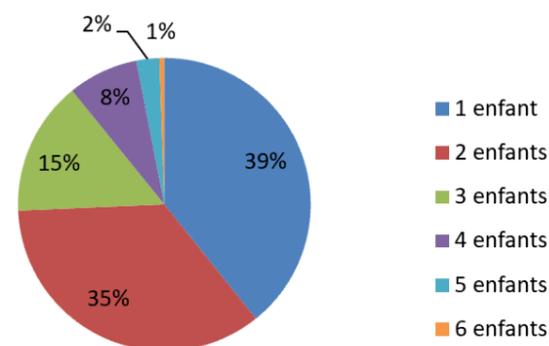
La typologie des violences



Auteur(s) des violences



Nombre d'enfants



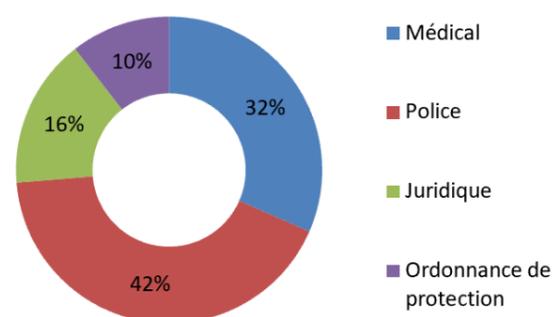
Dans 90% des cas, les femmes sont victimes de leur conjoint ou ex-conjoint.

Sur les 1 295 femmes accueillies, 42,7% d'entre-elles ont au moins 1 enfant, 4% sont enceintes et 53,3% n'ont pas d'enfant.

L'association propose un accompagnement dans la fonction parentale et un soutien direct aux enfants exposés.

Les femmes sont **très minoritaires (4,2%) à avoir déjà engagé des démarches au moment de leur premier contact**, c'est entre autres l'objet de l'accompagnement.

Types de démarches engagées au 1^{er} entretien

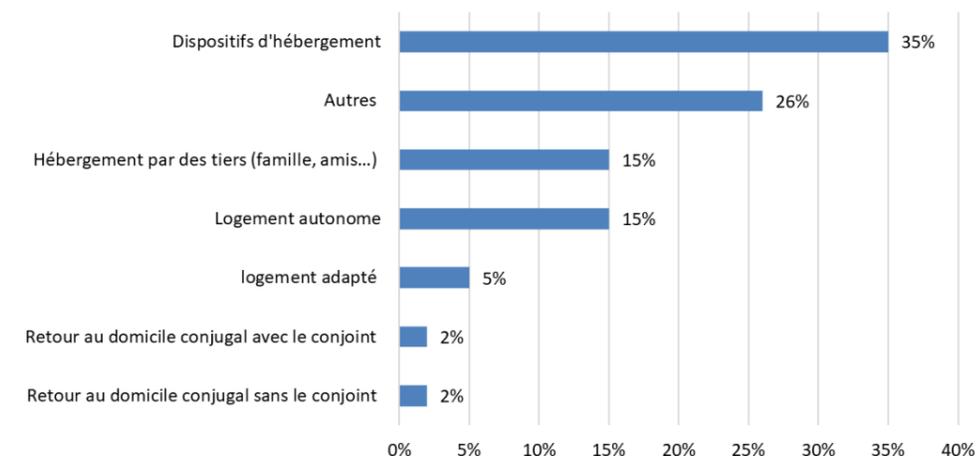


Hébergement Solidarité Femmes Loire Atlantique :

Type hébergement	Nombre de places	Femmes hébergées en 2017	Enfants hébergés en 2017
Hébergements à l'hôtel	/	89	98
Hébergement d'urgence	21	77	94
Hébergement d'insertion	24	49	65

Pour l'année 2017, l'association Solidarité Femmes Loire-Atlantique compte 165 refus d'hébergement. Plus de la moitié des femmes refusées en hébergement ont été mises en sécurité par la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

Les sorties des hébergements

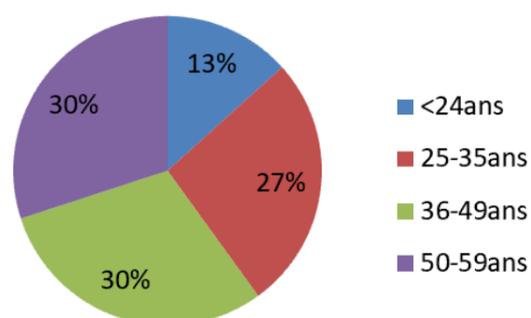


Maison de la Veille Sociale (SIAO 44) :

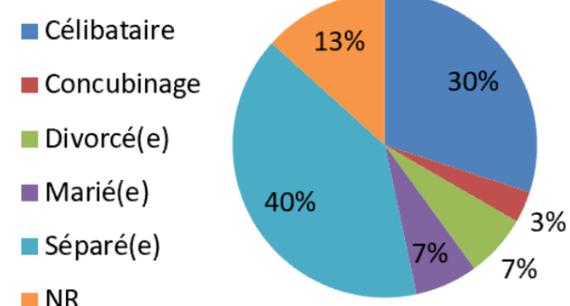
La Maison de la Veille Sociale à Nantes est l'opérateur du SIAO 44. En 2017, le SIAO 44 a reçu 82 demandes de femmes pour lesquelles, la problématique de « violences conjugales » était annoncée : 30 pour le dispositif d'insertion et 52 pour le dispositif d'urgence. Il s'agit des demandes qui n'ont pas été traitées directement par Solidarité Femmes Loire-Atlantique.

Dispositif d'hébergement d'insertion :

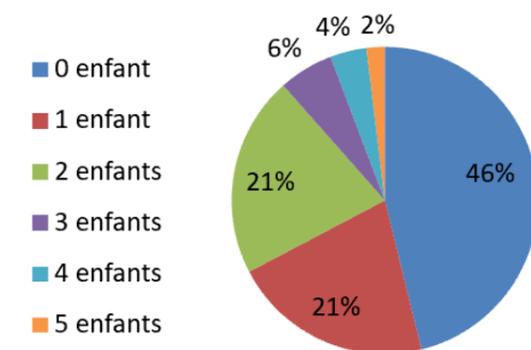
L'âge des femmes



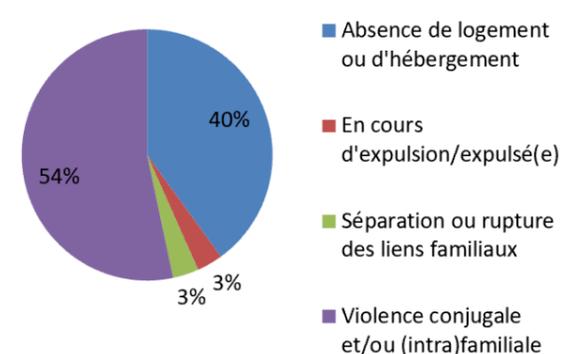
Situation matrimoniale



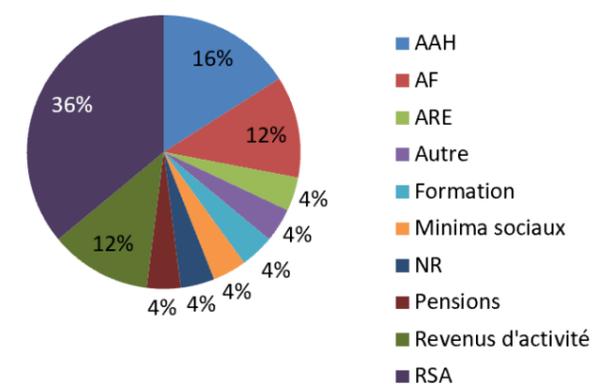
Nombre d'enfants



Motif de la demande



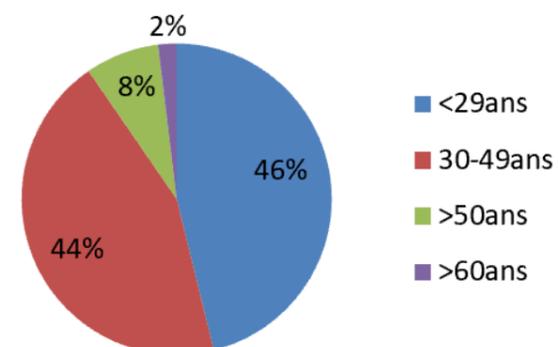
Nature de la ressource principale



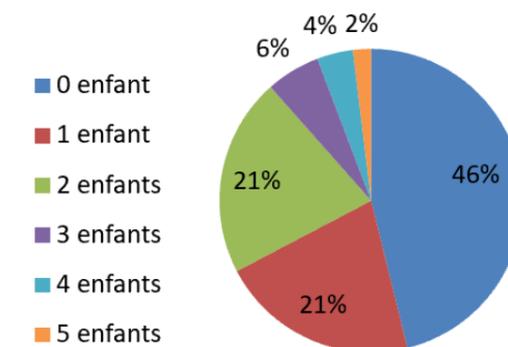
95 % des femmes ont des ressources.

Dispositif d'hébergement d'urgence :

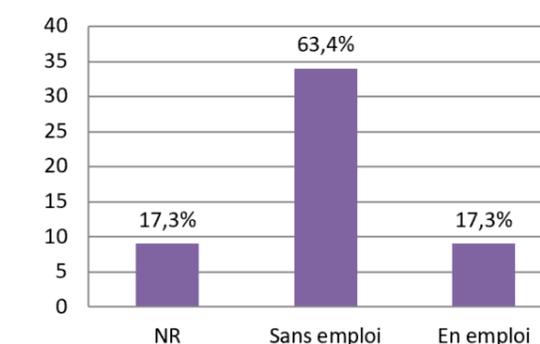
L'âge des femmes



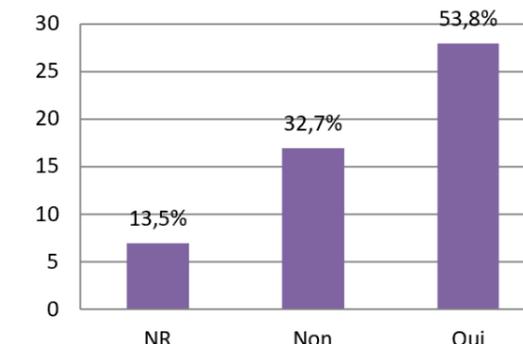
Nombre d'enfants



Situation professionnelle

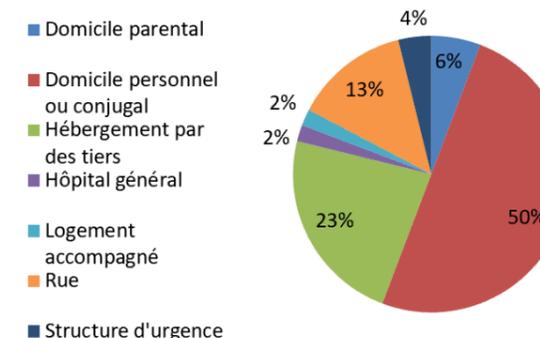


Les ressources

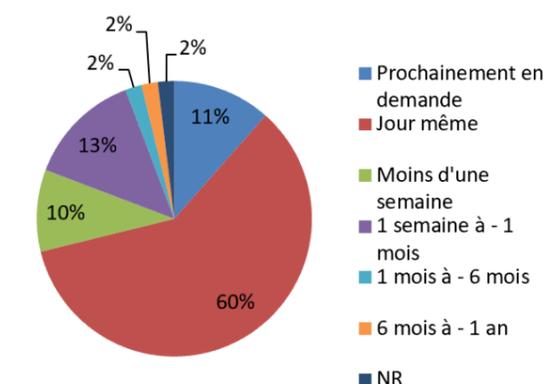


50 % des femmes sont encore au domicile conjugal lorsqu'elles font la demande d'un hébergement d'urgence. Cette information nous montre bien la nécessité de la mise à l'abri y compris lorsque les femmes ne sont pas à la rue. Pour les femmes en situation d'errance, 60 % d'entre-elles réussissent à obtenir un hébergement d'urgence le jour même.

Situation résidentielle au moment de la demande



Durée de l'errance



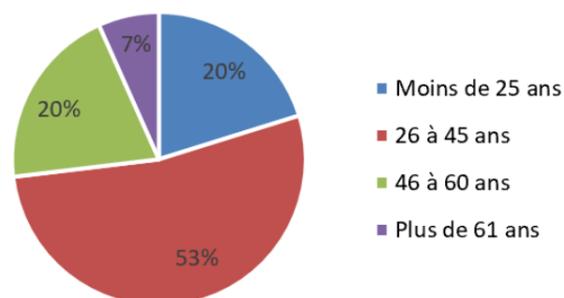
CIDFF Loire-Atlantique / Nantes :

1 295 femmes accueillies par l'association en 2017.

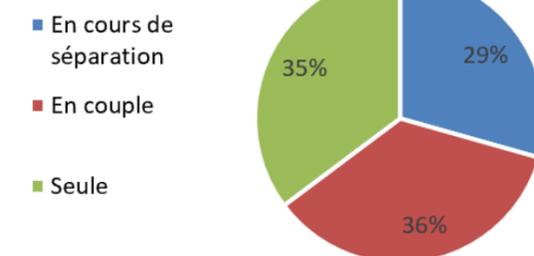
Le Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et Familles de Nantes a accueilli et informé 500 personnes parmi lesquelles 423 femmes, 32 hommes, 9 couples et 27 professionnels.

Profil des femmes victimes de violences :

L'âge des femmes



Situation familiale



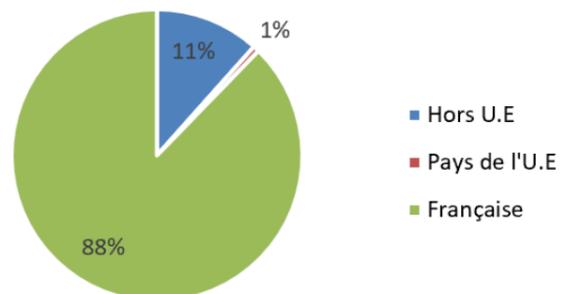
La situation de l'emploi



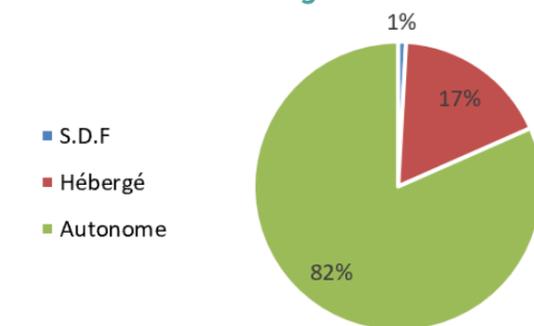
Les femmes avec personnes à charge



La nationalité



La situation dans le logement

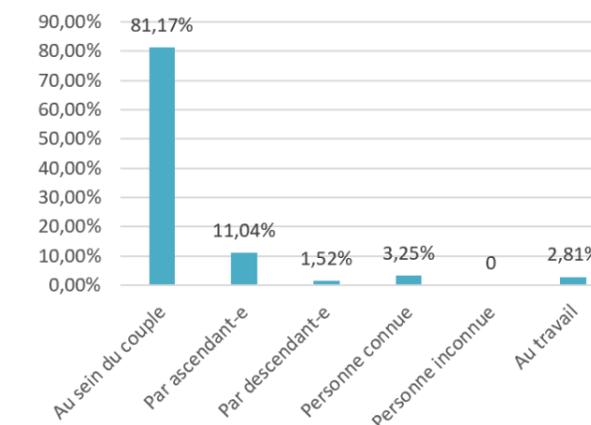


Pour le CIDFF Loire-Atlantique, la majorité des femmes accueillies en 2017 avaient entre 26 et 45 ans. Ce sont majoritairement des femmes en couple, en emploi et avec au moins 1 enfant à charge.

88 % des femmes accueillies sont de nationalité française, les femmes étrangères (hors Union Européenne) sont très minoritaires. Nous constatons également que la majorité des femmes ont un logement autonome.

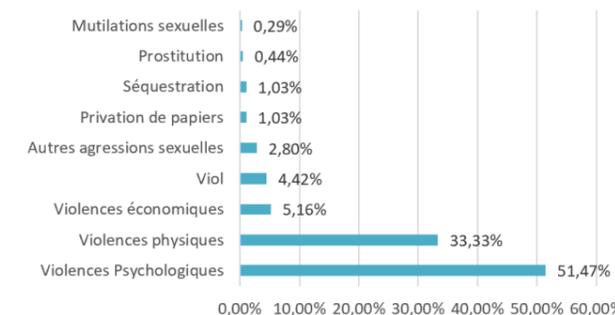
Contexte et typologie des violences :

Le contexte des violences



Plus de 80 % des victimes de violences qui ont sollicité le CIDFF le sont dans un contexte de couple. Et plus de 50 % des demandes concernaient les violences psychologiques.

La typologie des violences

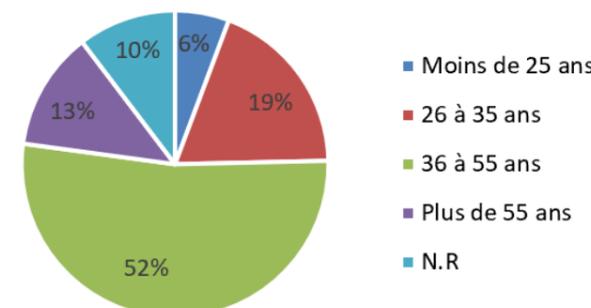


D'une année à l'autre, les statistiques concernant le contexte et la typologie des violences sont similaires. Il en est de même concernant le nombre de femmes victimes de violences accueillies par le CIDFF (434 en 2016 et 432 en 2017 parmi lesquelles 331 femmes victimes de violences au sein du couple en 2016 et 338 en 2017). Si la majorité des personnes victimes sont accueillies au siège de l'association, on constate que le CIDFF est sollicité sur ces questions sur l'ensemble des lieux de permanence.

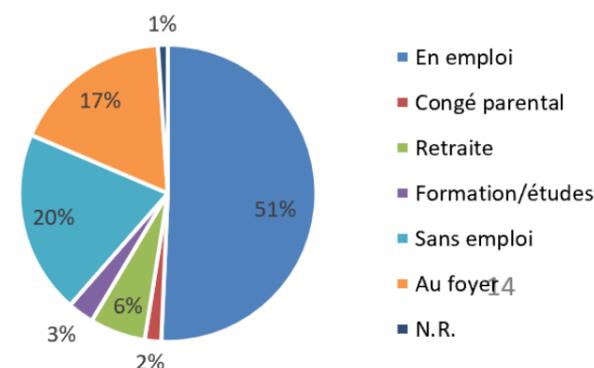
CIDFF Loire-Atlantique / Bassin Nazairien :

280 femmes accueillies par le CIDFF de Saint-Nazaire en 2017

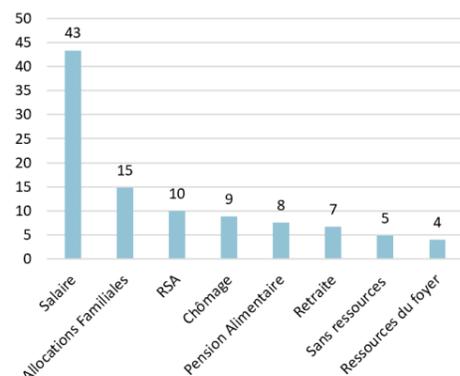
L'âge des femmes



La situation socio-professionnelle



Les ressources (en %)

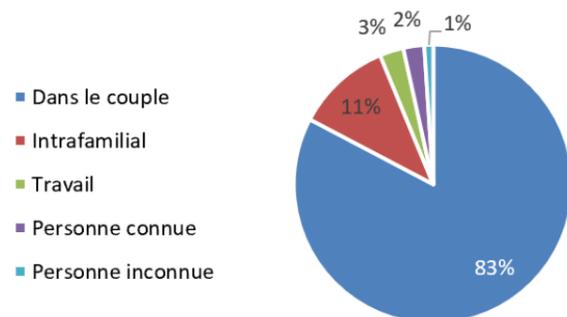


La majorité des femmes accueillies par le CIDFF ont entre 36 et 55 ans et sont en emploi.

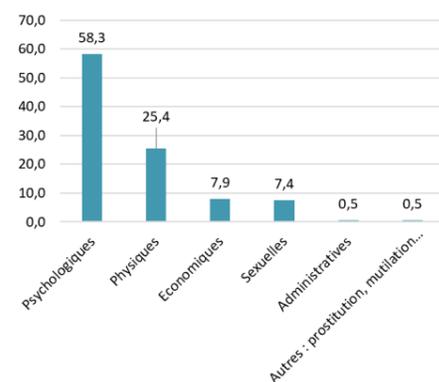
Sur les 280 femmes, 90% d'entre elles ont au moins 1 enfant. 8% n'en n'ont pas et 2% n'ont pas renseigné l'information.

83% des violences sont identifiées dans la relation de couple.

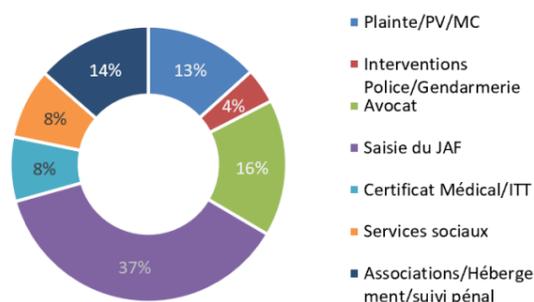
Le cadre des violences



La typologie des violences (en %)



Les démarches et orientations

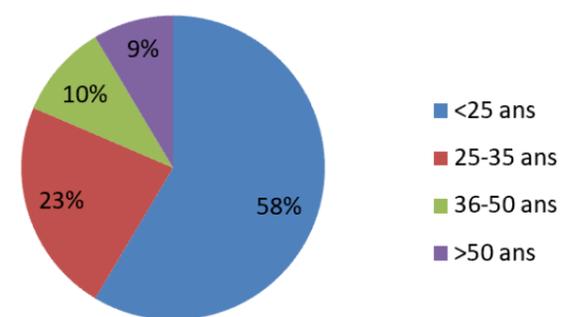


Sur les 280 femmes, environ 400 démarches ont été engagées par celles-ci. Nous notons une majorité de démarches dans le domaine médical afin de faire constater les faits de violences. La saisine du juge aux affaires familiales (37%) démontre l'engagement des démarches judiciaires.

Planning Familial 44 :

96 femmes victimes de violences accueillies par l'association en 2017, soit 26 de plus qu'en 2016.

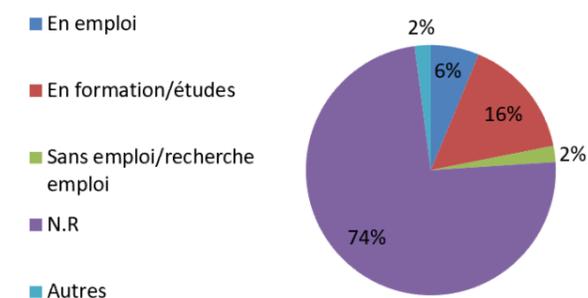
L'âge des femmes



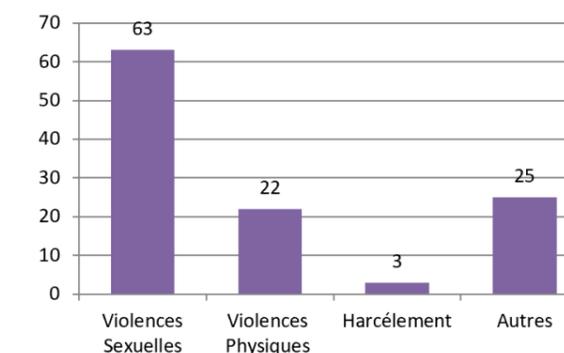
60% des femmes ont moins de 25 ans.

Nous notons également que la majorité des violences signalées par les victimes concernent des violences sexuelles.

La situation socio-professionnelle



La typologie des violences (en %)

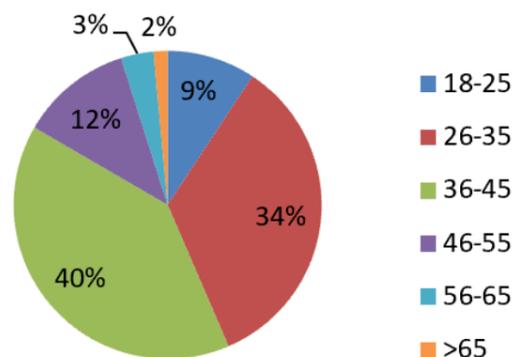


Nous le verrons également pour les autres départements, le Planning Familial est bien identifié du côté des moins de 25 ans étudiants.

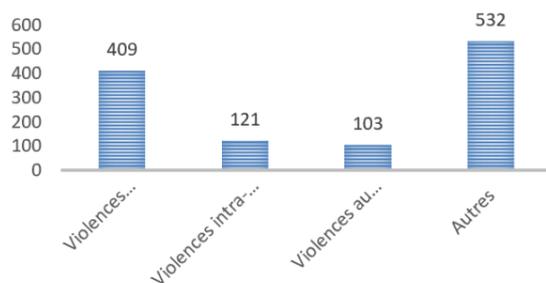
ADAVI 44 :

En 2017, l'association d'aide aux victimes de Loire-Atlantique a recensé 1165 situations de violence de genre à l'encontre des femmes. C'est 187 de plus que l'année précédente. Par rapport à l'année dernière, nous observons une augmentation de : **301 en 2016 contre 409 en 2017.**

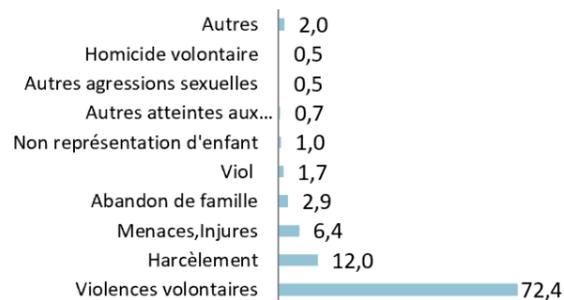
L'âge des femmes



Le cadre des violences

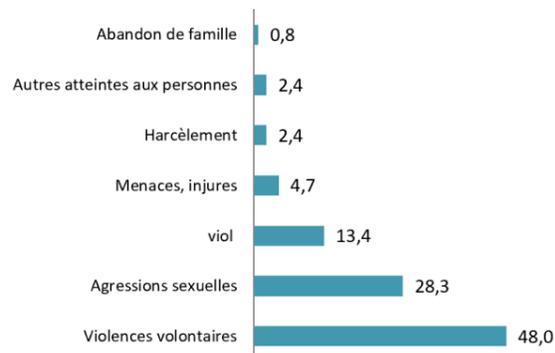


La typologie des violences dans le cadre du couple (en %)

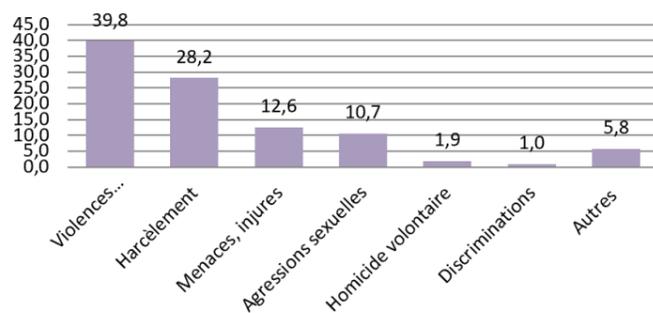


Nous remarquons que la majorité des violences enregistrées par l'ADAVI 44 concernent des violences volontaires. Les associations du réseau France Victimes traitent essentiellement des infractions pénales.

La typologie des violences dans le cadre intrafamilial (en %)



La typologie des violences dans le cadre du travail (en %)

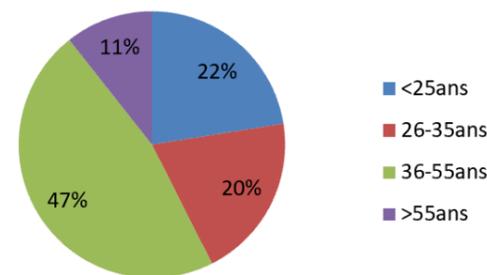


En ce qui concerne la typologie des violences, nous constatons une majorité de violences volontaires dans le cadre du couple, intrafamiliales et au travail. Dans les établissements d'accueil, les violences relèvent du harcèlement et d'agressions sexuelles.

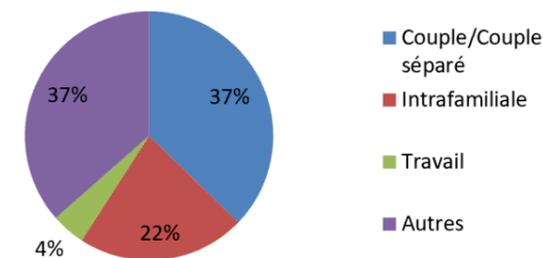
Prévenir et Réparer 44 :

858 interventions.

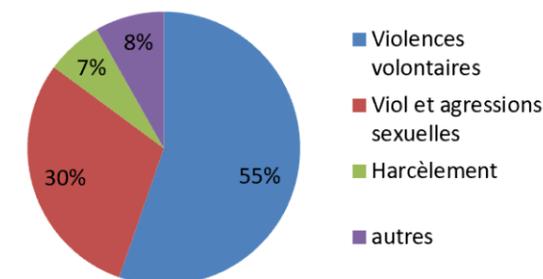
L'âge des femmes



Cadre des violences



Les types de violences subies

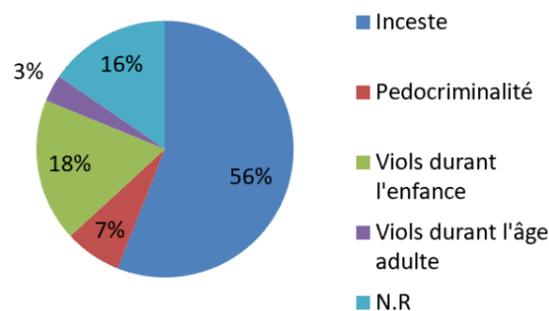


L'association Prévenir et Réparer de Saint-Nazaire, a rencontré en 2017 une majorité de femmes victimes de violences entre 36 et 55 ans. Ces violences se sont majoritairement déroulées dans le cadre du couple (séparé ou non) et du travail. Les violences à l'encontre des femmes enregistrées sont à 55% des violences volontaire et à 30% des viols ou agressions sexuelles.

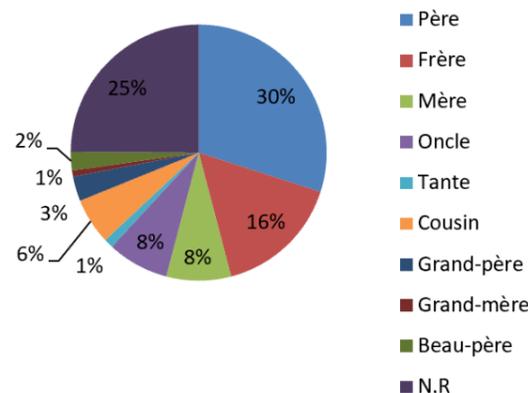
SOS Inceste, Pour Revivre 44 :

257 interventions en 2017 pour des femmes victimes de violences intrafamiliales.

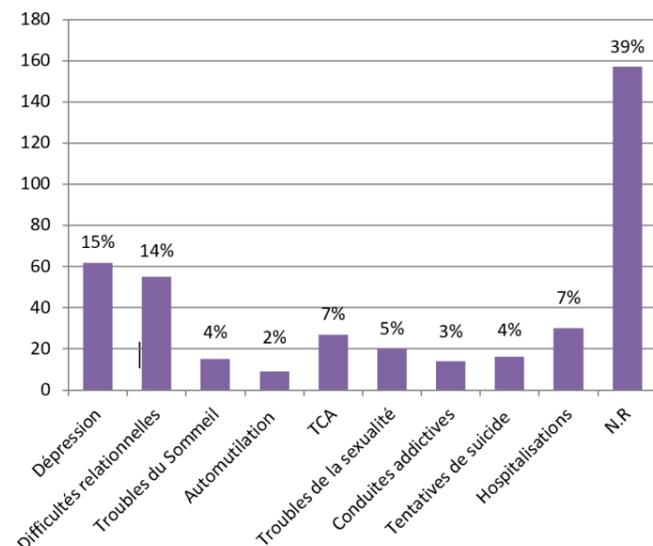
Les types de violences subies



Auteur(s) des violences



Les conséquences des violences



L'association SOS Inceste, pour revivre 44 nous a rejoint cette année pour participer à l'observatoire. Cette association accueille les femmes comme les hommes victimes de violences sexuelles dans le cadre intrafamilial. Elle dénombre une majorité de femmes victimes.

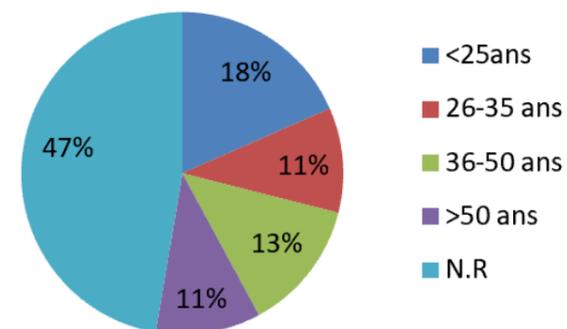
TCA = Troubles du Comportement Alimentaire

L'association a pu analyser que les violences intrafamiliales sont dénoncées plus tardivement lorsque les victimes sont majeures. Elle a ainsi pu interroger une centaine de personnes et identifier les conséquences de ces violences sur la santé des victimes. Nous remarquons que la majorité de ces conséquences concernent des troubles psychologiques (Dépression, troubles relationnels, troubles du comportement alimentaire, etc...)

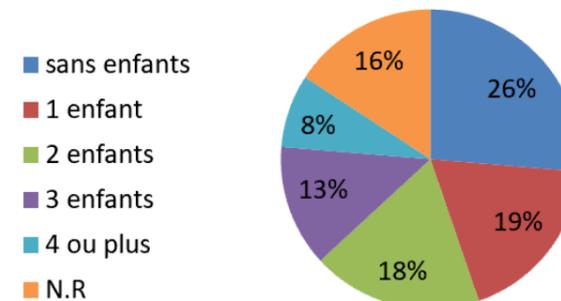
L'APUIS Saint-Nazaire :

38 interventions pour des femmes victimes de violences conjugales.

L'âge des femmes

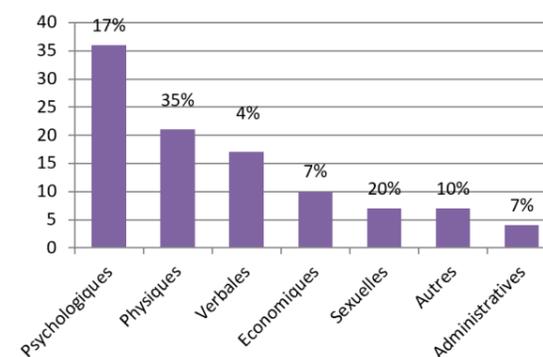


Nombre d'enfants

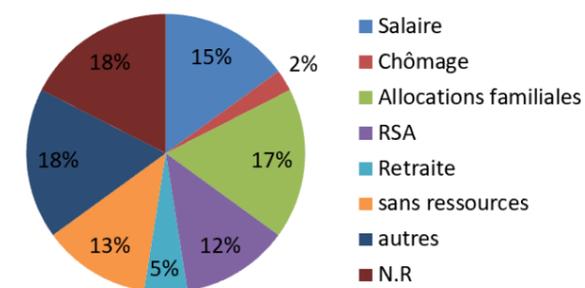


58 % des femmes rencontrées par cet LAEO ont au moins 1 enfant à charge

La typologie des violences



Les types de ressources

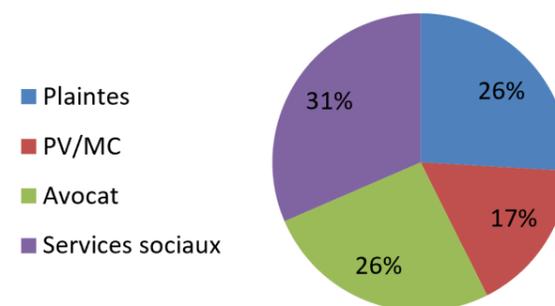


Les violences sont majoritairement d'ordre psychologiques et physiques.

En ce qui concerne les ressources des femmes, seulement 15% d'entre elles perçoivent un salaire. Les ressources principales des autres femmes sont les prestations familiales et le RSA.

Les démarches engagées par les femmes sont administratives et juridiques, avec la plainte, le procès-verbal et la main courante.

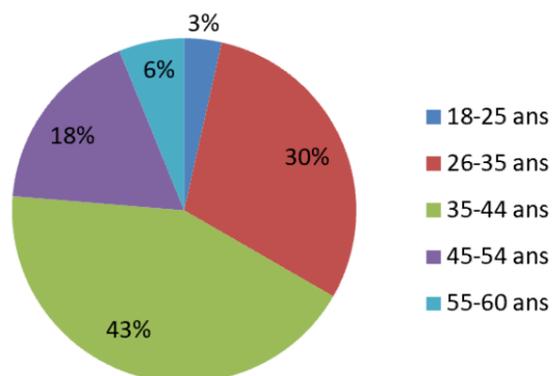
Démarches juridiques engagées



Maison de l'Emploi de la Métropole Nantaise :

114 femmes victimes de violences inscrites pour le dispositif de réinsertion en 2017. Soit une augmentation de 10 demmes de plus par rapport à l'année 2016.

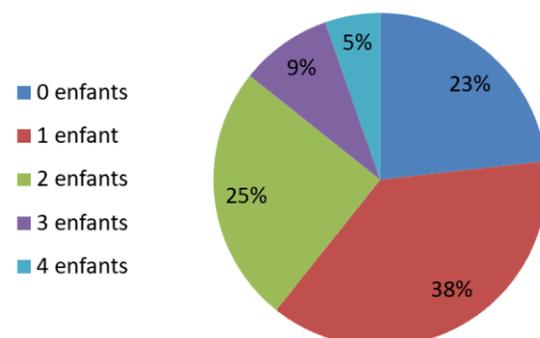
L'âge des femmes



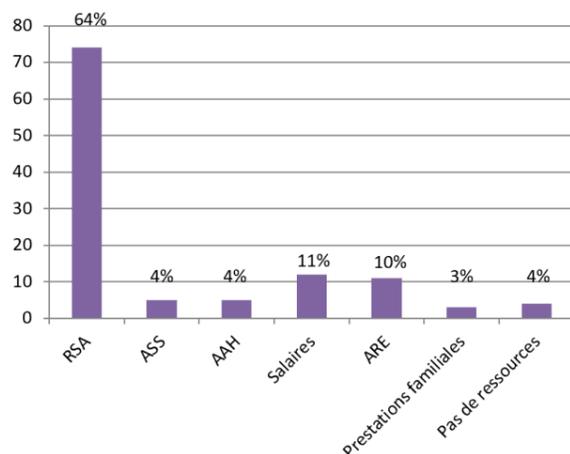
La Maison de l'Emploi note une croissance importante des 26-34 ans, 20% de plus qu'en 2016. Cela correspond malheureusement aux chiffres donnés par le gouvernement en 2017 qui souligne une augmentation des violences chez un public de femmes de plus en plus jeunes.

« Quand on mesure l'investissement global que nécessite l'éducation d'un enfant dans une situation « normale », on peut évaluer la charge psychologique, physique, matérielle d'élever un ou plusieurs enfants dans une situation précaire. Les femmes vivent sous pression constante car elles sont tributaires des actions en justice de leur ex-conjoint qui veut les déstabiliser par tous moyens et surtout par le biais de la garde des enfants. Ce harcèlement permanent est une violence supplémentaire aux précédentes et forcément mal vécu. » (Extrait rapport d'activité).

Nombre d'enfants



Les types de ressources (en %)



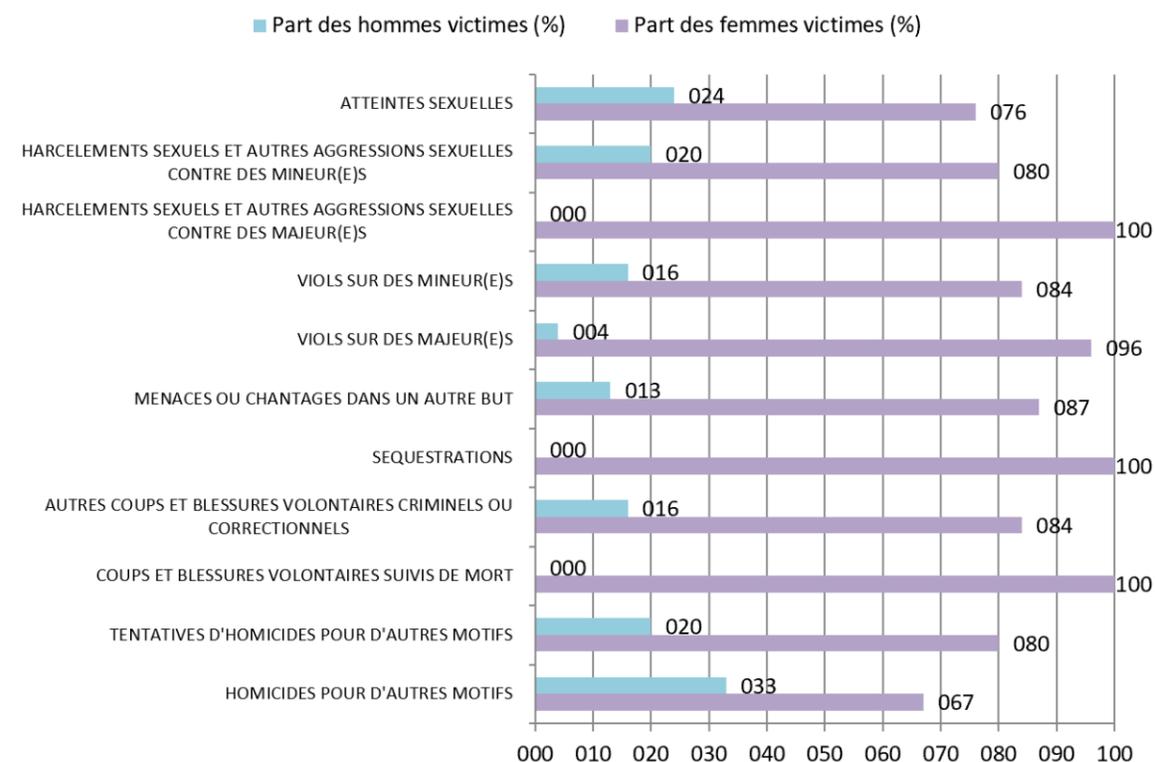
Une majorité de femmes a des ressources inférieures ou égales aux minima sociaux.

La proportion de femmes bénéficiaires de l'AAH augmente tous les ans et démontre les conséquences des violences sur leur état physique et psychologique.

Gendarmerie :

Nous tenons à souligner que ces chiffres ont été donnés à titre indicatif.

Part des femmes victimes par type d'infraction, sur les 905 infractions enregistrées en 2017 dans le cadre intrafamilial :



En 2017, 70% des violences enregistrées par la gendarmerie dans le cadre intrafamilial, concernent des femmes victimes de leur partenaire ou ex-partenaire.

Les 30% restant sont : 15% de femmes victimes de leurs parents, 5% de jeunes filles mineures victimes d'un individu majeur (sans lien de parenté), 5% de femmes victimes de leur(s) enfant(s), 5% de femmes victimes d'un membre de la fratrie.

De 2016 à 2017, la gendarmerie note une augmentation de 1,46% du nombre d'infractions enregistrées dans le cadre intrafamilial et dont les femmes sont victimes.

Police :

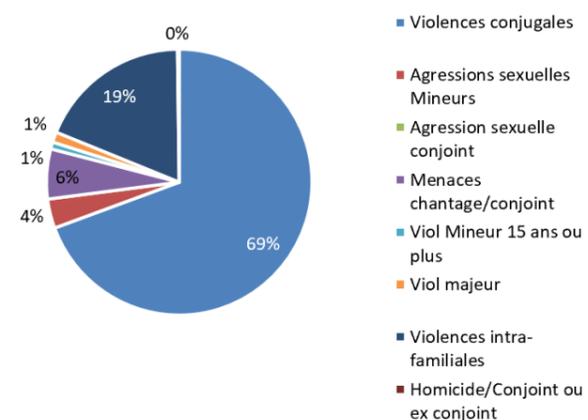
Les chiffres fournis par la police nous permettent d'avoir une idée de la tendance des signalements sur les zones couvertes comme Nantes, Saint-Nazaire et La Baule : en 2017, on dénombre 620 situations.

	Nantes	Saint Nazaire	La Baule
Violences conjugales	331	66	21
Agressions sexuelles Mineurs	17	6	2
Agression sexuelle conjoint		1	
Menaces chantage/conjoint	29	9	
Viol Mineur 15 ans ou plus	4	1	1
Viol majeur	6	2	
Violences intra-familiales	89	32	2
Homicide/Conjoint ou ex conjoint	1		
Total	477	117	26

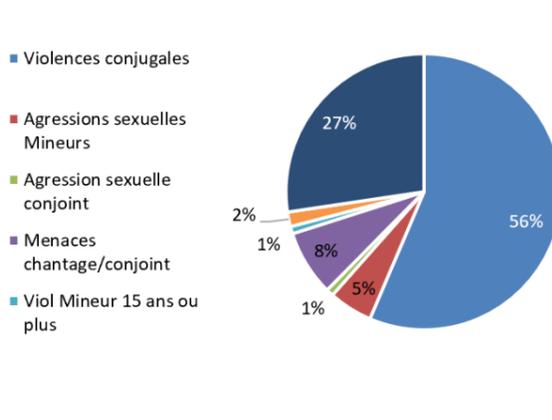
67,4% des situations concernent des violences conjugales

Répartition des types de violences pour le département :

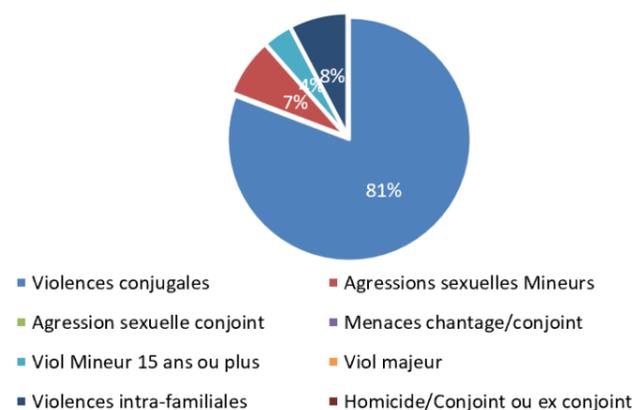
Nantes



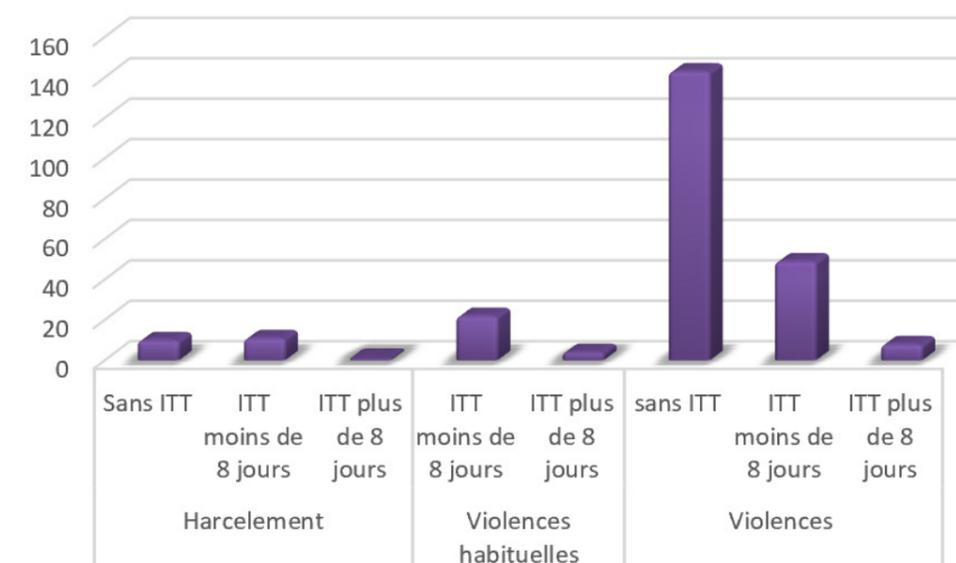
Saint-Nazaire



La Baule



Répartition des types de violences pour le département :



Ces différentes formes de violences faites aux femmes ont été commises par des personnes étant ou ayant été conjoint ou concubin pacsé.

Les violences habituelles au sein du couple ou bien commises par un « ex » sont définies à l'article 222-14 alinéa 6 du Code pénal.

« Des violences habituelles », l'habitude suppose que les violences aient été commises à plusieurs reprises.

Département du Maine-et-Loire (49)

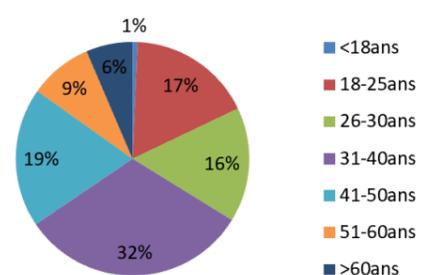
Partenaires de l'Observatoire	Nombre de femmes victimes de violences
SOS Femmes 49	698
CIDFF 49	460
Planning Familial 49	116
ADAVEM 49	690
AAVAS	167
SIAO 49	225
Gendarmerie	496
Police	492

SOS Femmes 49

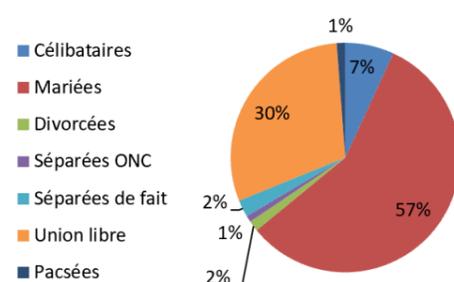
698 femmes ont pris contact en 2017, soit environ 200 de plus que l'année 2016. L'association connaît un accroissement important de son activité.

Informations sur les femmes accueillies SOS Femmes 49 :

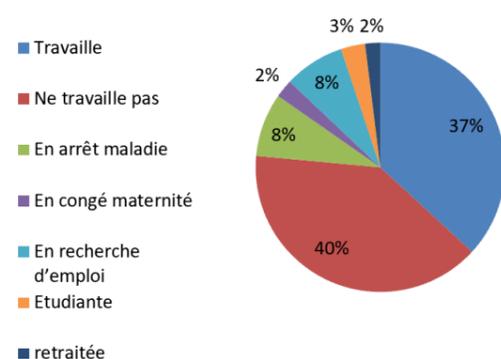
L'âge des femmes



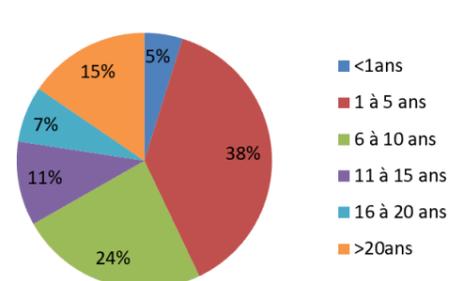
Situation matrimoniale



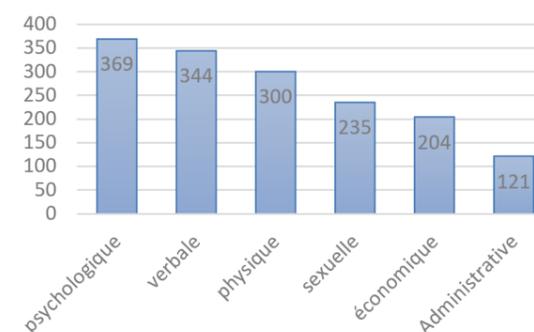
Situation socio-professionnelle



Durée de la relation



Typologie des violences

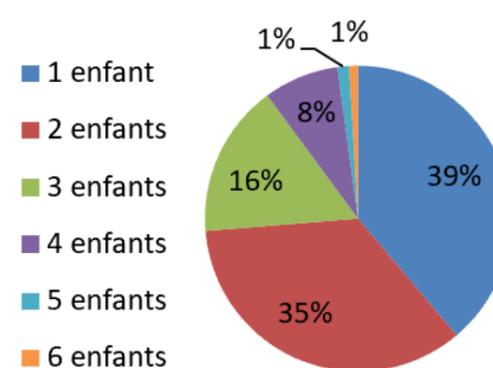


Les 2/3 des femmes ont moins de 40 ans.

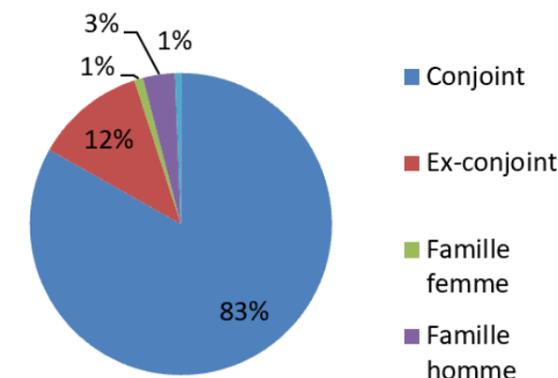
D'après les données recueillies, il ressort qu'une minorité sont déjà séparées au premier contact avec l'association, 43% viennent dans les cinq premières années de la relation

Même si la moitié environ des femmes ne travaillent pas, nous notons que 76% des femmes disposent de ressources, souvent précaires.

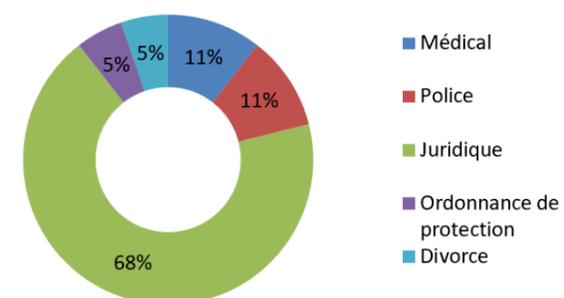
Nombre d'enfants



Auteurs des violences



Types de démarches ayant été engagées



95% des cas, les femmes sont victimes de leur conjoint ou ex-conjoint.

Sur les 698 femmes reçues à l'association, 47% d'entre elles ont au moins 1 enfant, 3% sont enceintes, et 50% n'ont pas d'enfants.

Les démarches engagées avant le premier contact : 4%

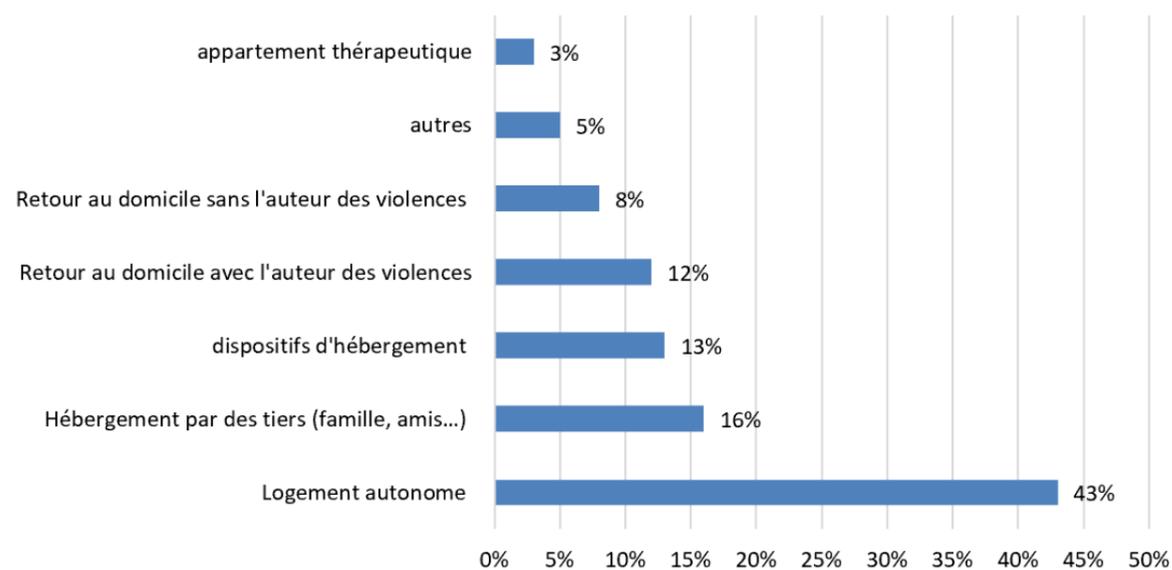
4% des femmes ont engagé des démarches avant le premier contact ; c'est à partir de ce premier pas que les femmes informées, accompagnées et soutenues par l'association vont pouvoir effectuer les démarches nécessaires dans tous les domaines.

Hébergement SOS Femmes 49 :

Type hébergement	Nombre de place	Femmes hébergées en 2017	Enfants hébergés en 2017
Hébergements à l'hôtel	/	128	159
Hébergement d'urgence	18	33	35
Hébergement d'insertion	14	15	18
Hébergement de stabilisation	6	11	13

Les Femmes hébergées à l'hôtel sont accompagnées par SOS Femmes 49 (Convention Etat-SOS Femmes-115)

Les sorties d'hébergement : (hors hôtel)



SIAO 49

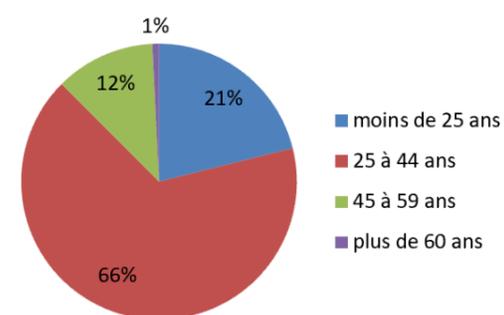
Le Service d'Intégration, d'Accueil et d'Orientation du Maine et Loire compte deux dispositifs :

- Un dispositif pour l'hébergement d'urgence qui a pris en charge en 2017, 222 femmes victimes de violences conjugales. (169 en 2016).
- Un dispositif pour l'hébergement d'insertion et le logement accompagné qui a pris en charge 77 femmes victimes de violences en 2017 (94 en 2016).

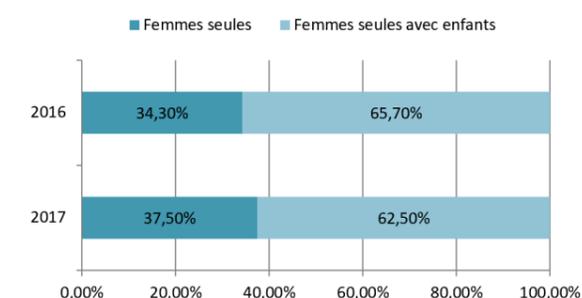
L'hébergement d'urgence :

Le dispositif hôtelier : Ce dispositif permet à chaque femme victime de violences conjugales sur le département de bénéficier d'une mise en sécurité immédiate. En 2017, 128 femmes et 159 enfants ont été orientés sur ce dispositif, les femmes et les enfants y sont accompagnés par SOS Femmes 49.

L'âge des femmes

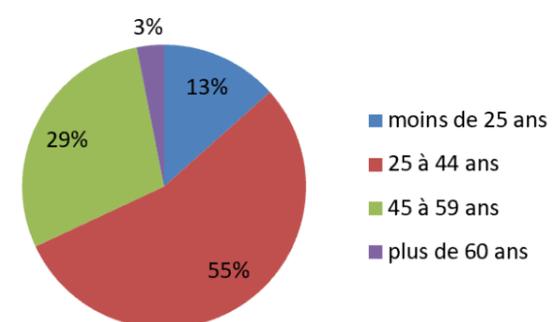


La composition familiale

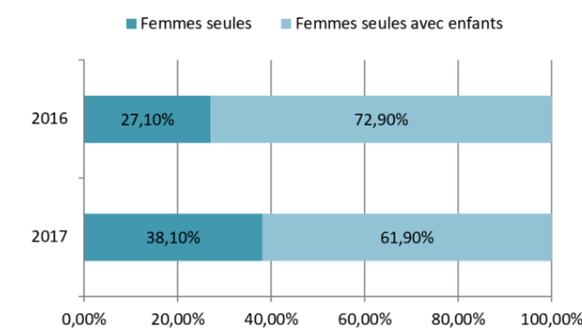


Les autres structures d'urgences : Certaines structures d'hébergement d'urgences disposent de places spécifiques pour les femmes victimes de violences conjugales. En 2017, 94 femmes, 3 hommes et 111 enfants ont été hébergés.

L'âge des femmes



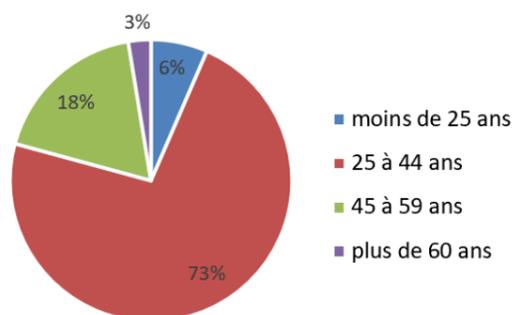
La composition familiale



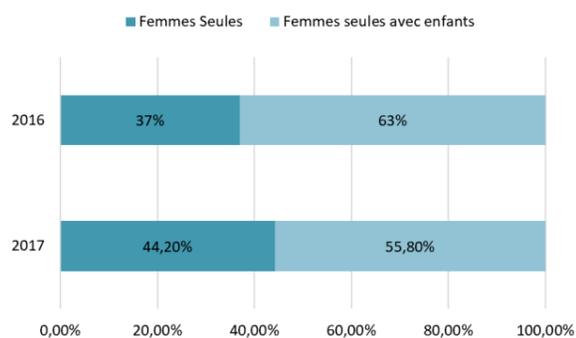
L'hébergement d'insertion et le logement accompagné :

En 2017, le SIAO 49 a enregistré 77 demandes de femmes identifiées comme victimes de violences conjugales contre 94 en 2016. Cela correspond à 6% des demandes faites aux SIAO.

L'âge des femmes



La composition familiale



Le SIAO 49 a majoritairement été sollicité par des femmes entre 25 et 44 ans. De 2016 à 2017, la proportion de femmes sans enfants semble avoir augmenté même si la proportion des femmes avec enfant(s) reste majoritaire.

En grande partie, les sorties du dispositif concernent un accès vers un logement autonome.

Arrondissement de résidence des femmes demandeuses

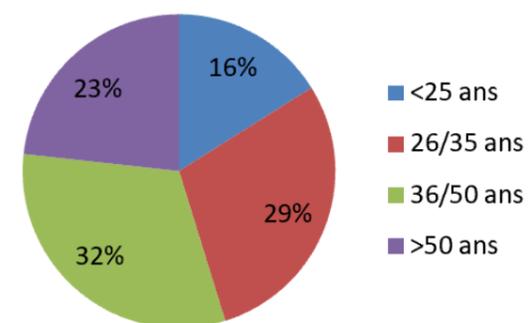


Concernant les origines géographiques, elles viennent pour la plupart de l'agglomération angevine et choletaise. Même si elles sont minoritaires, 11,7% d'entre elles viennent d'un autre département.

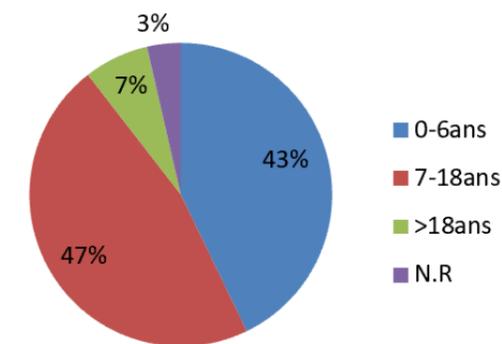
CIDFF Maine et Loire 49

460 situations enregistrées par le CIDFF 49, soit 50 situations de plus par rapport à l'année 2016, où n'étaient comptabilisées que les violences conjugales.

Âge des femmes

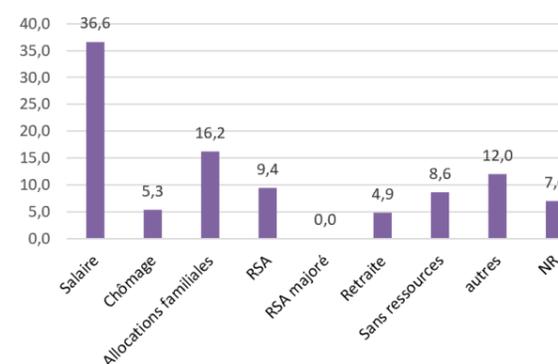


Âge des enfants

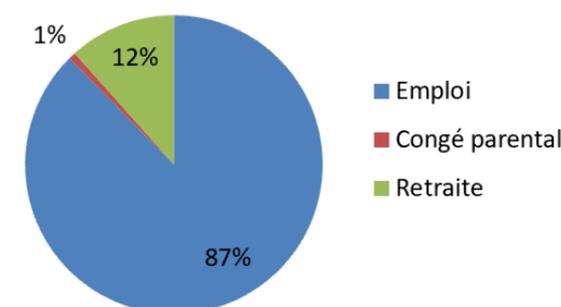


Le CIDFF est en grande partie sollicité par des femmes qui ont entre 36 et 50 ans. Elles sont majoritairement mères d'au moins 1 enfant, et en emploi.

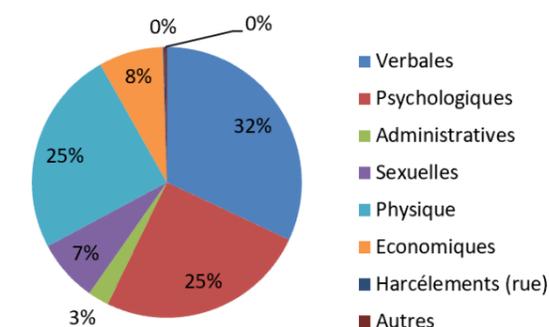
Typologie des ressources (en%)



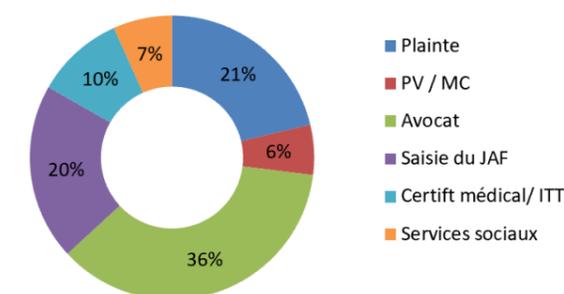
La situation socio-professionnelle



Typologie des violences



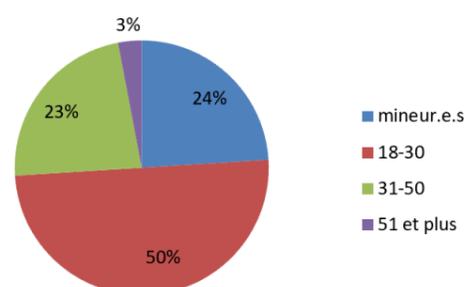
Les démarches juridiques engagées



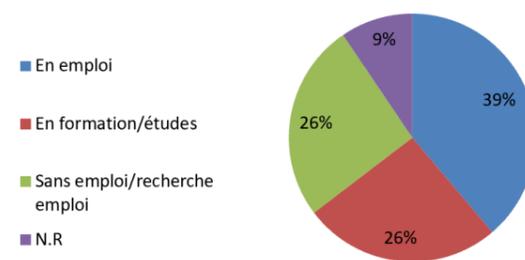
Le Planning Familial 49

116 femmes victimes de violences par le Planning Familial du Maine et Loire, soit 45 situations de plus qu'en 2016 où n'étaient comptabilisées que les violences conjugales.

L'âge des femmes

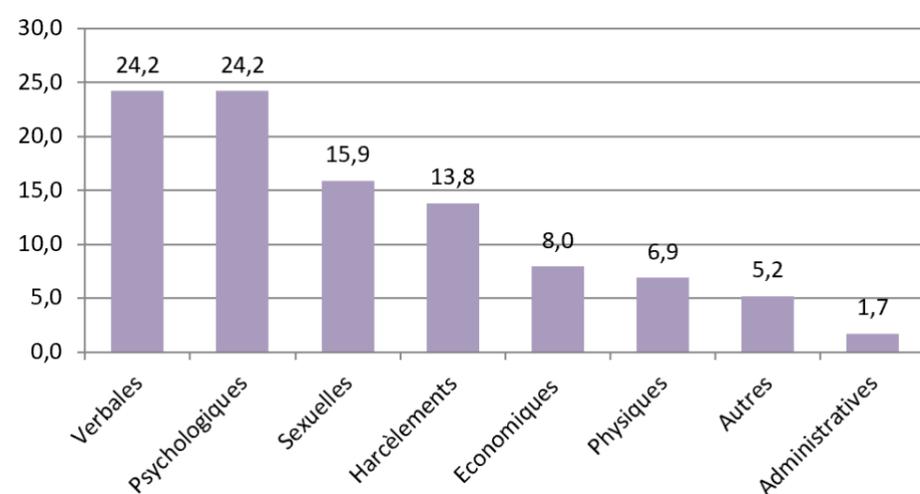


La situation socio-professionnelle



Nous pouvons observer que le Planning Familial 49 compte 24% de mineur.e.s ce qui peut s'expliquer par l'engagement du Planning Familial dans la prévention en milieu scolaire.

Typologie des violences (en%)



Les violences verbales et psychologiques sont majoritaires.

Les violences sexuelles représentent 15,9% des violences dénoncées. A noter que le Planning Familial est identifié par sa spécificité sur les questions de sexualité.

ADAVEM 49

690 femmes victimes d'infractions pénales reçues par l'association.

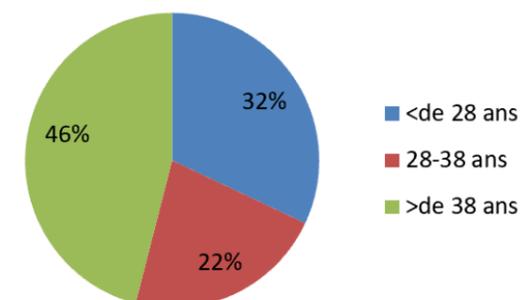
Cadre des violences	Couple	Intrafamilial	Travail	Total
Nombre de femmes	250	184	256	690
%	36,2%	26,6%	37,1%	100%

Le cadre du Travail est légèrement au-dessus concernant le nombre de violences enregistrées, mais est suivi de très près par le nombre de violences dans le cadre du couple.

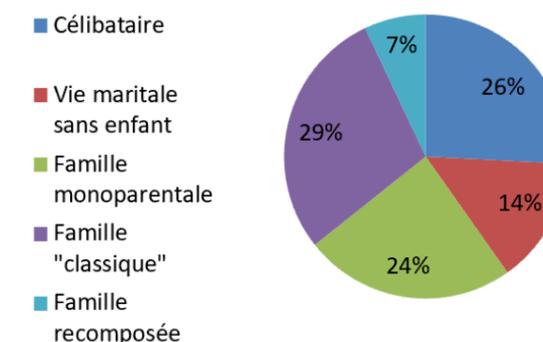
AAVAS (Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels)

En 2016, l'AAVAS recensait 191 femmes. En 2017, c'est 167 femmes victimes d'abus sexuels qui ont été accueillies.

L'âge des femmes



La situation familiale



En 2017, l'AAVAS a été sollicitée par 167 femmes victimes de violences intrafamiliales. Majoritairement en couple et de plus de 38 ans.

52 % des femmes rencontrées sont sans emploi, mais nous n'avons pas d'informations complémentaires à propos des types de ressources perçues.

Le cadre des violences détectées par l'AAVAS en 2017 :

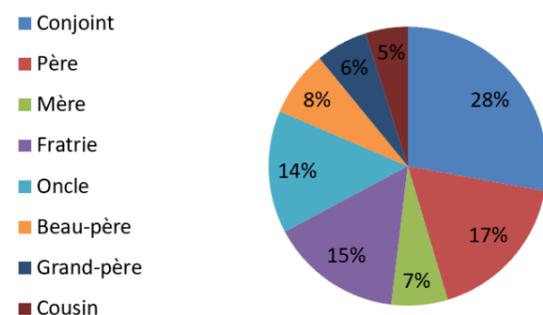
62% des violences ont eu lieu dans le cadre intra-familial et 38% dans le cadre extra-familial.

Parmi les violences dans le cadre intra-familial :

62% des situations d'agressions sexuelles sont des viols.

25,5% des violences sexuelles sont des violences conjugales.

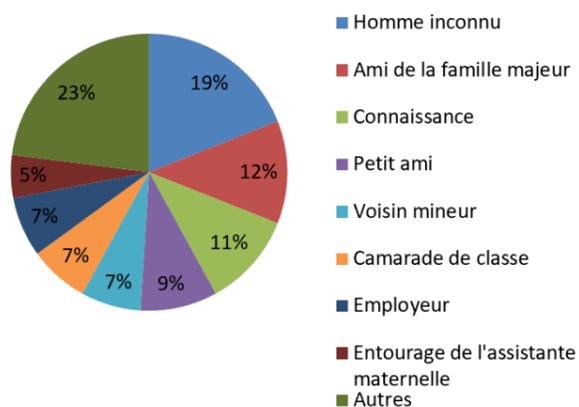
Auteurs des violences intrafamiliales



Parmi les violences dans le cadre extra-familial :

51,5% des agressions sexuelles citées sont des viols, viennent ensuite les attouchements sexuels et le harcèlement sexuel.

Auteurs des violences extrafamiliales



Démarches engagées par les victimes :

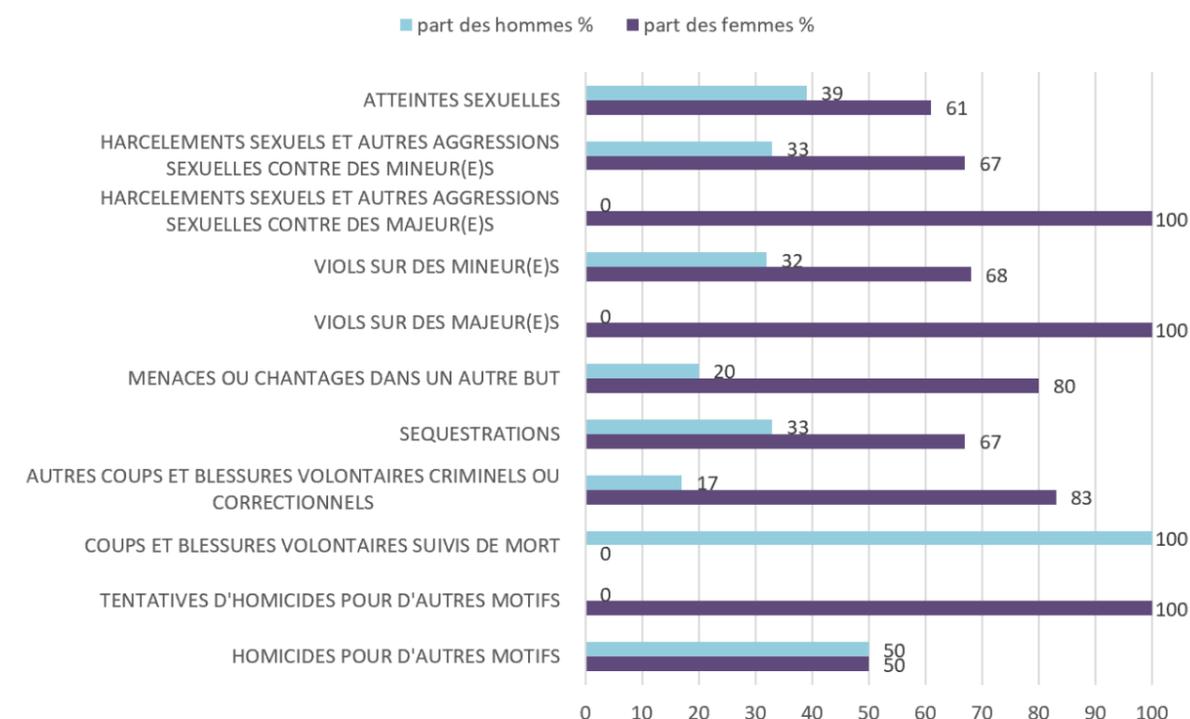
- 114 dépôts de plainte ont été relevés.

Comme la majorité des associations qui accueillent des femmes victimes de violences, l'AAVAS recense une faible proportion de femmes qui engagent des démarches complémentaires. En effet, sur les 167 femmes reçues, 67% n'ont pas engagées de démarches pour de multiples raisons (décès de l'auteur, prescription...).

Gendarmerie

496 infractions enregistrées dans le Maine et Loire. Nous tenons à souligner que ces chiffres ont été donnés à titre indicatif.

Part des femmes victimes par type d'infraction, dans le cadre intrafamilial :



En 2017, 60% des violences enregistrées par la gendarmerie du Maine et Loire dans le cadre intrafamilial, concernent des femmes victimes de leur partenaire ou ex-partenaire.

Les 40% autres violences enregistrées concernent : 17% de femmes victimes d'un parent, 10% de jeunes filles victimes d'un individu majeur (sans lien de parenté), 4% de femmes victimes de leur(s) enfant(s), 4% de femmes victimes d'un autre membre de la fratrie, et 5% autres (oncle, grand parents, beaux-parents, ...)

De 2016 à 2017, la gendarmerie note une augmentation de 3,33% du nombre d'infractions enregistrées dans le cadre intrafamilial et dont les femmes sont victimes.

Police

Dans le département du Maine et Loire, 492 infractions enregistrées. (Chiffres indicatifs).

Violences faites aux femmes en 2017 :

	Nombre de femmes victimes
Violences intrafamiliales	285
Viols sur femmes majeures	39
Viols sur femmes mineures	31
Agressions sexuelles sur femmes majeures	50
Agressions sexuelles sur femmes mineures	80
Violences au travail	/
Harcèlement sexuel	1
Mutilations sexuelles	0
Mariages forcés	0
Total	492

Commentaire :

« Aucune procédure n'a été diligentée pour mariage forcée ou mutilation sexuelle. Il n'a pas été possible de recenser les violences faites aux femmes sur leur lieu de travail. »

« Il faut considérer la notion intra-familiale au sens large (parents, enfants, beaux-parents, frères, sœurs, grands-parents et même cousin, neveu, oncle...lorsque les faits se sont produits dans le cercle familial lors d'une réunion de famille par exemple)

- pour les homicides et tentatives d'homicides intra-familiaux, pour les violences intra-familiales ayant entraîné la mort ou une mutilation, il n'y a aucun critère d'âge. On englobe aussi bien les filles, adolescentes ou adultes.
- pour les violences intra familiales sur les femmes, nous comptabilisons uniquement les femmes âgées de plus de 15 ans. C'est le chiffre le plus important (285 en 2017), il s'agit essentiellement de violences conjugales mais il peut y avoir d'autres violences sur les femmes commises par un frère ou un oncle par exemple. »

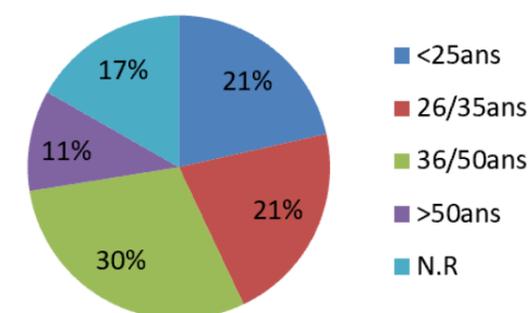
Département de la Mayenne (53)

Partenaires de l'Observatoire	Nombre de femmes victimes de violences
Citad'Elle	149
CIDFF 53	122
Planning Familial 53	Fermeture
ADAVIP 53	562
Gendarmerie	260
Police	216

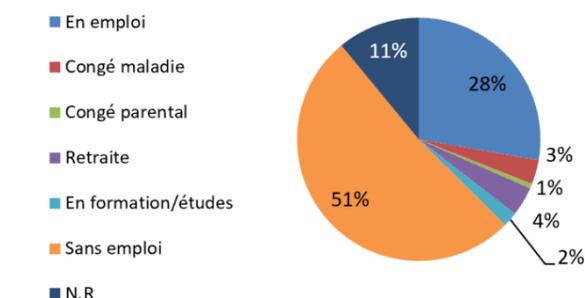
CITAD'ELLE 53

En 2017, l'association a accueilli 149 femmes, soit une vingtaine de femmes de plus qu'en 2016.

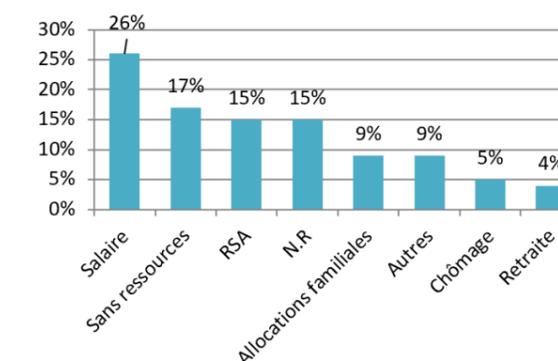
L'âge des femmes



La situation socio-professionnelle

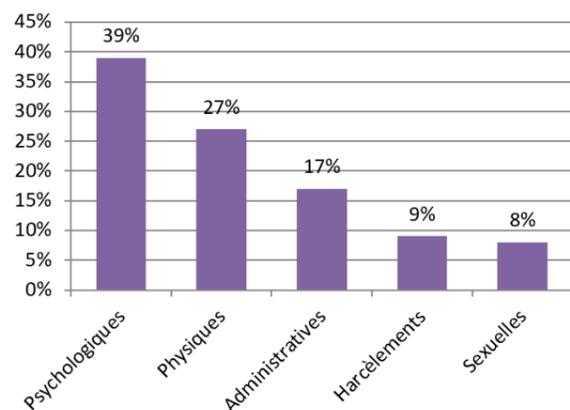


Le type de ressources



Un peu plus de la moitié des femmes rencontrées par l'association sont sans emploi. 17% d'entre elles ne disposent d'aucunes ressources. En revanche, elles sont 42% à vivre de ressources précaires, contre 26% qui perçoivent un salaire.

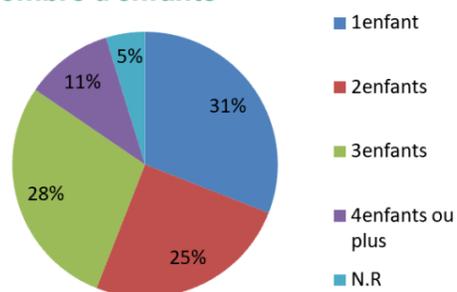
Typologie des violences



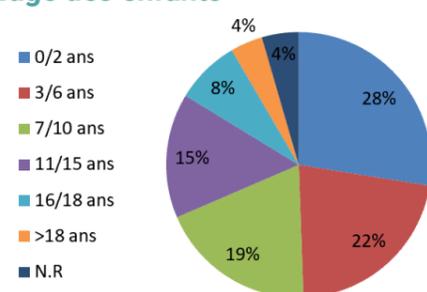
Les violences enregistrées par l'association, sont essentiellement psychologiques et physiques.

Les violences psychologiques ne sont pas forcément visibles de l'extérieur mais ont des conséquences tout aussi importantes.

Nombre d'enfants



L'âge des enfants



Sur 149 femmes rencontrées par l'association, 42,3% n'ont pas d'enfants et 57,7% ont au moins 1 enfant à charge. Nous remarquons une part importante d'enfants, âgés entre 0 à 6 ans. Victimes, co-victimes ou témoin, les enfants ont également besoin d'un accompagnement spécifique.

La situation par rapport au logement lors du premier contact :

On peut constater que lors du premier contact, 53% d'entre elles ne sont pas au domicile conjugal.

Situation de logement/hébergement	Nombre de femmes
Domicile conjugal	70
Logement autonome	33
Famille/amis	34
Associatif	9
NC	3
Total	149

Les orientations hébergement :

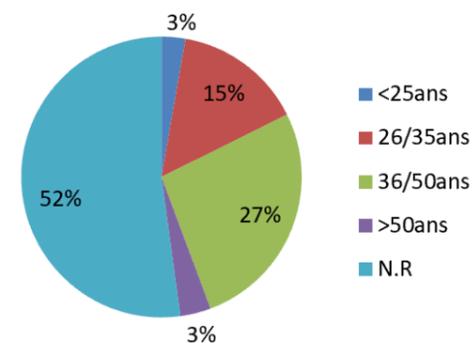
Sur les 149 femmes accueillies, 72 ont sollicité un hébergement.

Type d'hébergement/logement	Nombre
Hôtel	6
CAU	31
ALT/CHRS	12
Famille/amis	6
Logement autonome	1
Structures hors département	1
Sans solutions	15
Total	72

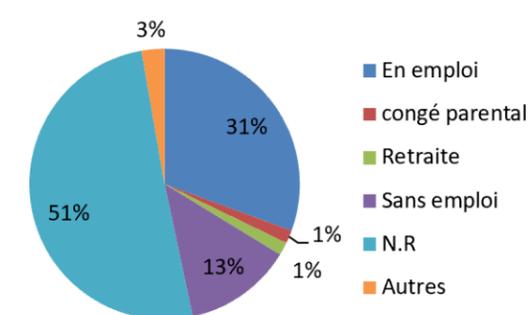
CIDFF 53

En 2017, l'association a reçu 132 personnes dont 122 femmes victimes de violences. Soit une augmentation de 5%.

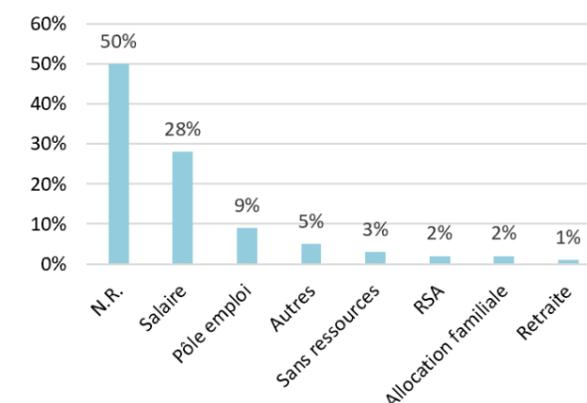
L'âge des femmes



La situation socio-professionnelle

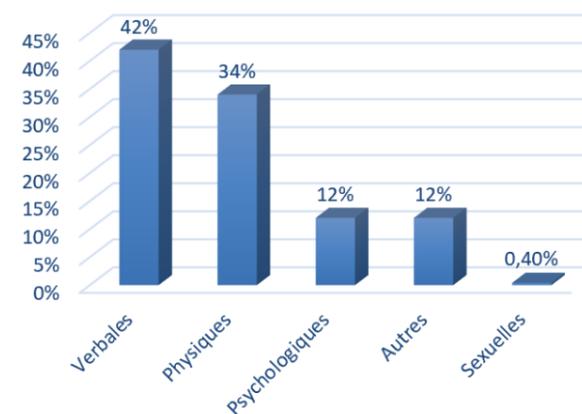


Le type de ressources



Comme pour les autres départements, le CIDFF rencontre majoritairement des femmes entre 36 et 50 ans, en situation d'emploi.

Typologie des violences

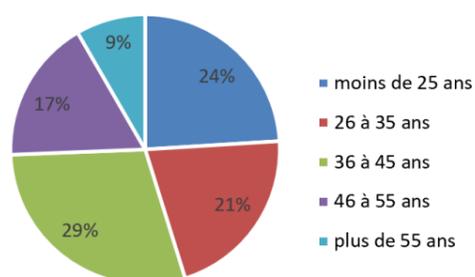


La majorité des violences sont verbales et physiques.

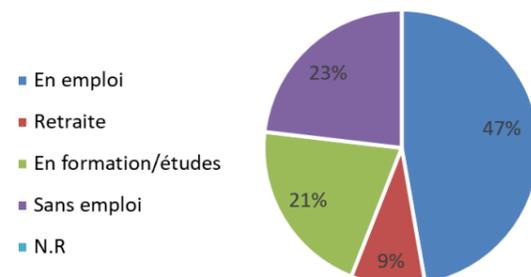
ADAVIP 53

En 2017, l'association du Réseau France Victimes de la Mayenne a reçu 562 femmes victimes de violences dans l'espace public et/ou privé.

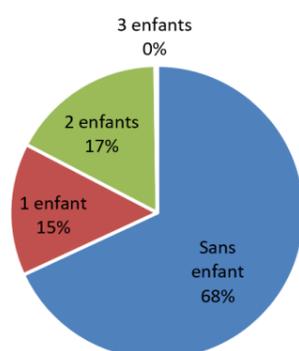
L'âge des femmes



La situation socio-professionnelle



Nombre d'enfants

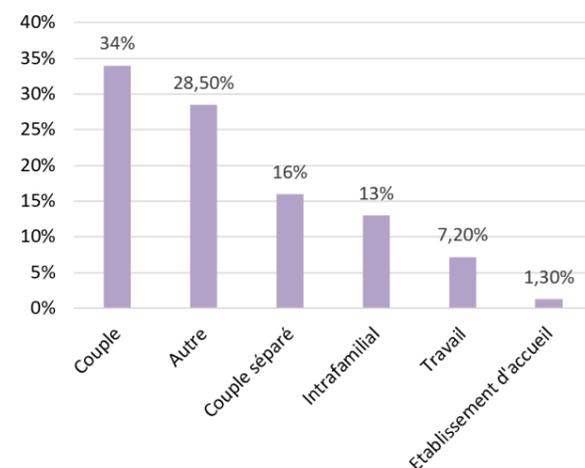


Les femmes de moins de 25 ans et de 36 à 45 ans sont les plus représentées.

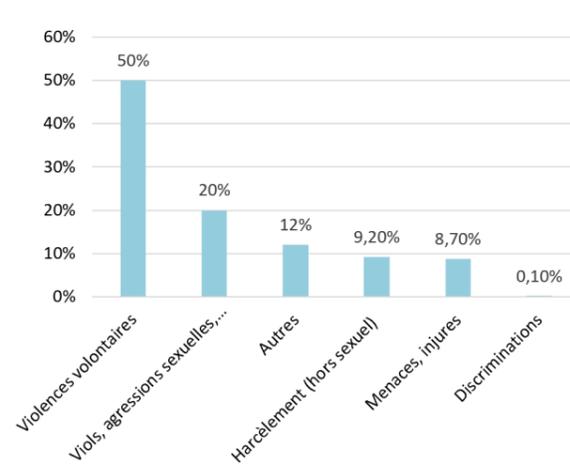
32% des victimes ont au moins 1 enfant contre 68% sans enfant. 53% des femmes n'ont pas de salaire.

Concernant le motif de la demande, la majorité des violences étaient dans le cadre du couple. 50% étaient des violences volontaires. 20% concernaient des agressions sexuelles.

Le cadre des violences



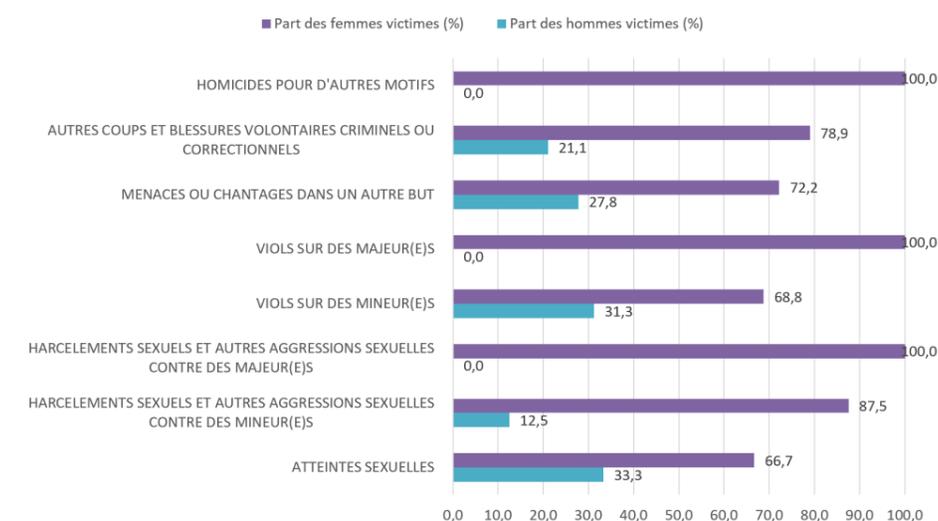
Typologie des violences



Gendarmerie

260 situations enregistrées dans le département de la Mayenne. Nous tenons à souligner que ces chiffres ont été donnés à titre indicatif.

Part des femmes victimes par type d'infraction sur les 260 interventions enregistrées en 2017 dans le cadre intrafamilial :



En 2017, 66,5% des violences enregistrées dans le cadre intrafamilial en Mayenne, concernent des femmes victimes de leur partenaire ou ex-partenaire.

Les 33,5% autres concernent : 15,4% de femmes victimes d'un parent, 6% de jeunes femmes mineures victimes d'un individu majeur (sans lien de parenté), 5% de femmes victimes d'un autre membre de la fratrie et 4% autres.

De 2016 à 2017, la gendarmerie note une diminution de 5,45% du nombre d'infractions enregistrées dans le cadre intrafamilial et dont les femmes ont été victimes.

Police

Statistiques sur les violences faites aux Femmes en 2017 sur la zone Police du département de la Mayenne 53 : (Chiffres à titre indicatif)

216 situations de violences sont constatées.

Violences faites aux femmes en 2017

	Nombre de femmes victimes
Violences intrafamiliales	211
Dont violences conjugales	176
Violences au travail	2
Harcèlement	3
Mutilations sexuelles	0
Mariages forcés	0
Total	216

81% des situations concernent des violences conjugales

Département de la Sarthe (72)

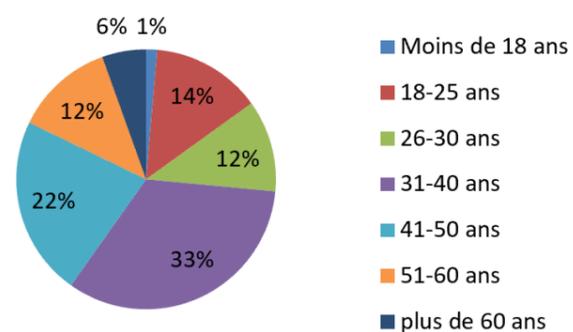
Partenaires de l'Observatoire	Nombre de femmes victimes de violences
SOS Femmes 72	405
CIDFF 72	241
Planning Familial 72	117
ASAV 72	452
Gendarmerie	537
Police	504

SOS Femmes 72

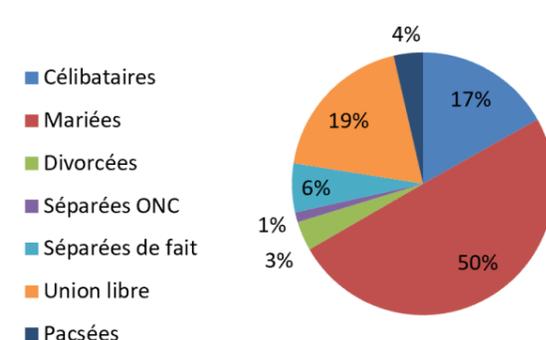
405 femmes ont pris contact en 2017 soit 27% de plus qu'en 2016. On constate une progression des nouveaux accueils.

Informations sur les femmes accueillies :

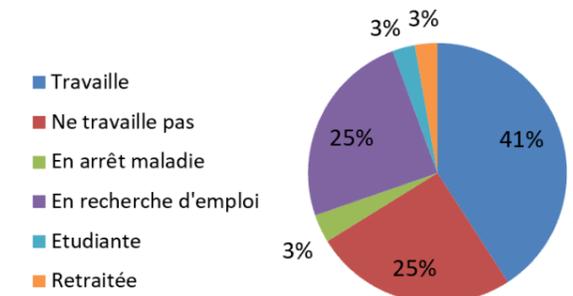
L'âge des femmes



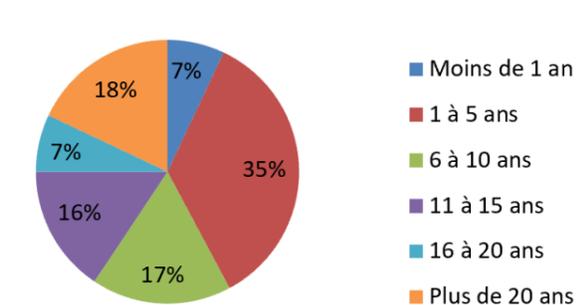
La situation matrimoniale



La situation socioprofessionnelle



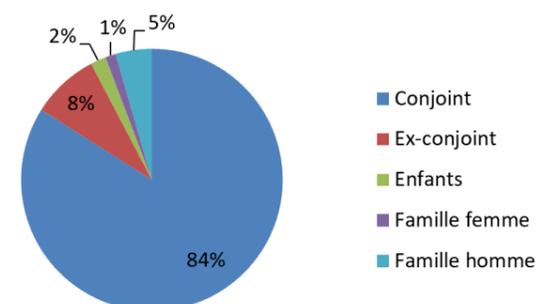
Durée de la relation



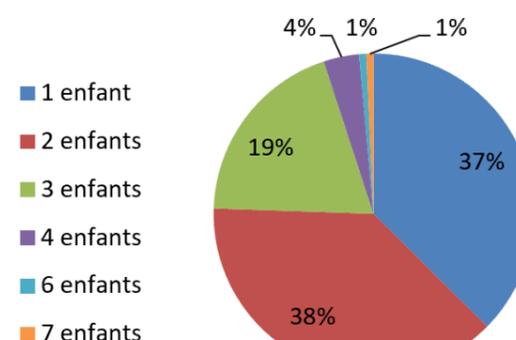
73% des femmes sont en couple. Les 27% restant sont soit séparées, divorcées ou célibataires.

41% sont en emploi et 78% des femmes disposent de ressources.

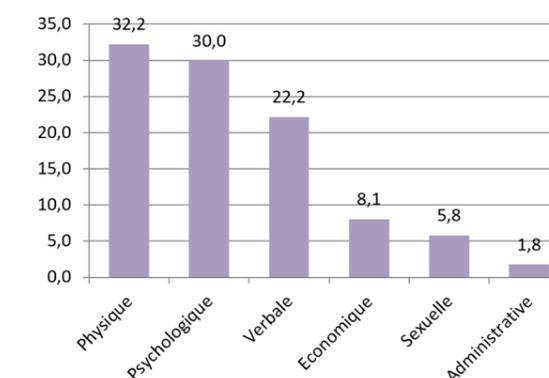
Auteur(s) des violences



Nombre d'enfants



Typologie de violences en (%)



Les violences les plus fréquentes sont les violences psychologiques, physiques et verbales.

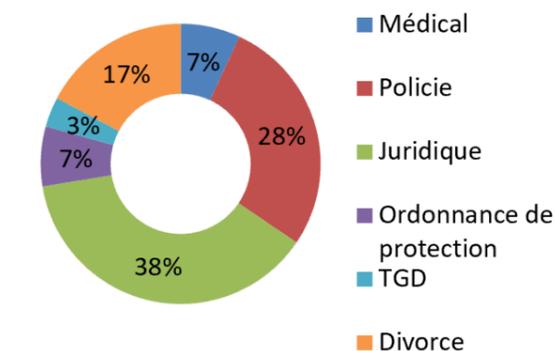
Dans 92% des cas, les femmes sont victimes de leur conjoint ou ex-conjoint.

Sur les 405 femmes reçues par l'association, 47% ont au moins 1 enfant à charge. 53% n'ont pas d'enfants.

Même constat que pour les autres associations SOS femmes sur les départements précédents, 93% des femmes n'ont engagé aucune démarche en arrivant à l'association.

Les démarches ayant été engagées

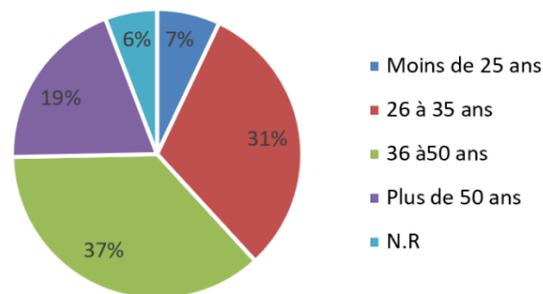
7% des femmes ont engagées des démarches avant le premier contact.



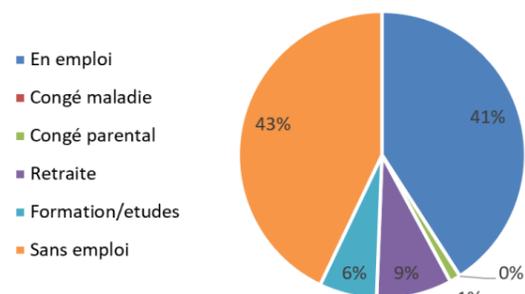
CIDFF 72

241 femmes reçues en 2017 soit 20% de plus qu'en 2016 où n'étaient présentées que les violences de couple.

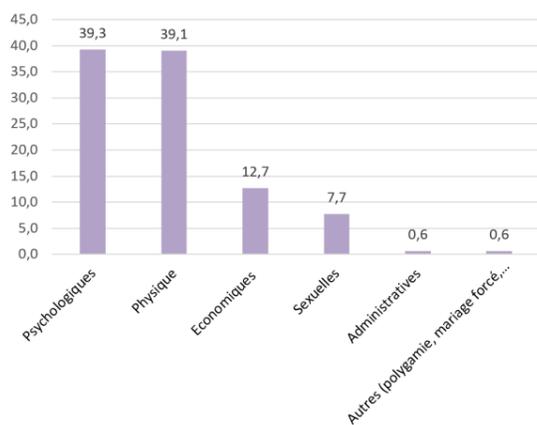
L'âge des femmes



La situation socio-professionnelle



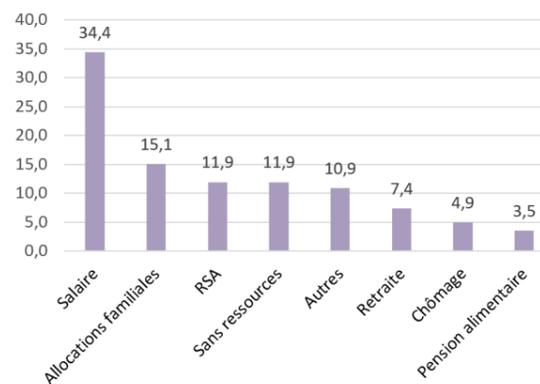
Typologie des violences (en %)



43% des femmes reçues par le CIDFF n'ont pas d'emploi. À noter que le département de la Sarthe présente le plus haut taux de chômage de la région : 13,3% (Source : INSEE)

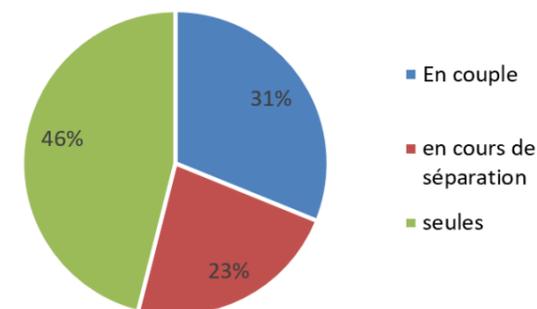
La majorité des types de violences enregistrées concernent des violences psychologiques et physiques.

Les types de ressources (en %)

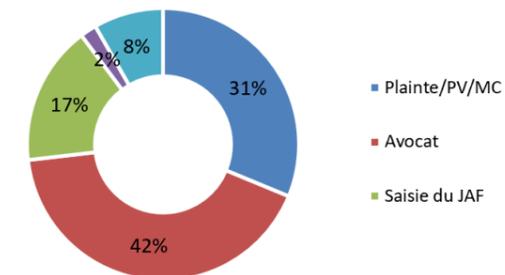


Environ 35% des femmes reçues perçoivent un salaire. 12% d'entre elles n'ont pas de ressources.

La situation matrimoniale



Le type de démarches engagées



85% des femmes accueillies ont engagé des démarches administratives et juridiques.

Origine géographique des femmes (en %)

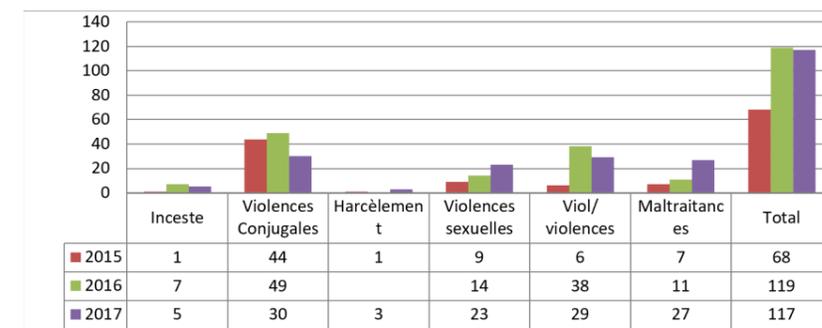


La majorité des femmes reçues par le CIDFF vivent en ville, autant en quartier prioritaire qu'en quartier non prioritaire.

Elles sont légèrement moins nombreuses à vivre en zone rurale mais représentent tout de même 46,9% des femmes reçues.

Planning Familial 72

117 femmes victimes de violences accueillies par le Planning Familial.

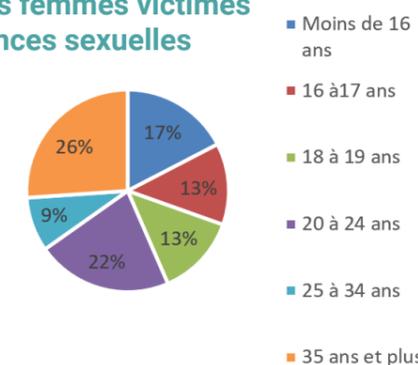


Le Planning Familial note que le nombre d'accueils concernant les violences conjugales a légèrement baissé par rapport aux années précédentes. En revanche, les violences sexuelles et les situations de maltraitance ont augmenté.

L'association observe une augmentation des violences sexuelles chez les jeunes, certainement en lien avec la libération de la parole encouragée par l'actualité. D'autres part, les plus jeunes identifient peut-être mieux le Planning Familial comme lieu d'écoute pour les violences (notamment grâce aux interventions en milieu scolaire).

De manière générale, l'association déclare que le développement des formations auprès des forces de l'ordre sur le territoire améliore l'orientation et l'accompagnement des victimes.

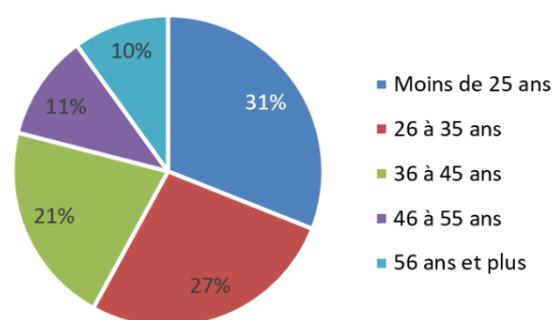
L'âge des femmes victimes de violences sexuelles



ASAV 72

L'association du Réseau France Victimes de la Sarthe a reçu 452 femmes victimes de violences en 2017 (Infractions pénales).

L'âge des femmes



Nous pouvons observer que l'ASAV 72 est identifiée auprès des femmes de moins de 25 ans. De plus, les violences les plus dénoncées sont les violences volontaires à plus de 55%.

Les tableaux suivants nous donnent des informations intéressantes lorsque l'on croise les catégories d'âges avec les différents cadres des violences et les types de violences dénoncées.

Tableaux présentant les pourcentages des violences selon les cadres et l'âge :

%	Moins de 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	56 ans et plus
Conjugale	17,4	36,3	27,9	11,1	7,4
Familial (hors couple)	57,6	12,1	15,2	12,1	3,0
Travail	11,9	35,6	28,8	13,6	10,2
Autre (cadre, lieu...)	44,7	18,6	12,4	8,7	15,5

Ainsi, nous constatons que la majorité des violences dénoncées auprès de l'ASAV 72, chez les moins de 25 ans, concernent des violences dans le cadre intrafamilial.

Pour les 26-35 ans et les 36-45 ans, la majorité des violences dénoncées auprès de l'ASAV 72 concernent des violences dans le cadre du couple et dans le cadre du travail.

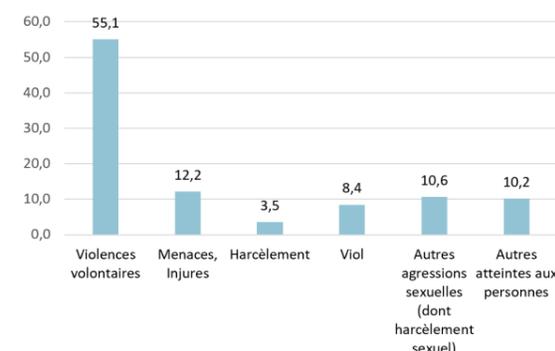
Tableaux sur les types de violences subies en fonction de l'âge :

Au niveau de la typologie des violences, la majorité des violences dénoncées auprès de l'association, par les moins de 25 ans, concernent des agressions sexuelles.

En revanche, chez les 26-35 ans et les 36-45 ans, la majorité des violences subies concernent des violences volontaires et des menaces. Le harcèlement est nettement plus dénoncé chez les femmes de 46-55 ans reçues par l'ASAV. Pour les femmes de 56 ans et plus, même si elles sont légèrement moins visibles par l'association, nous constatons que c'est le harcèlement et la discrimination qui ressortent.

%	Moins de 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	56 ans et plus
Violences volontaires	24,5	30,9	24,9	10,0	9,6
Menaces, injures	18,2	38,2	25,5	10,9	7,3
Harcèlement	12,5	25,0	12,5	31,3	18,8
Viol	50,0	26,3	5,3	13,2	5,3
Autres agressions sexuelles (dont harcèlement sexuel)	68,8	8,3	12,5	2,1	8,3
Autres atteintes aux personnes (dont discrimination)	28,3	17,4	21,7	13,0	19,6

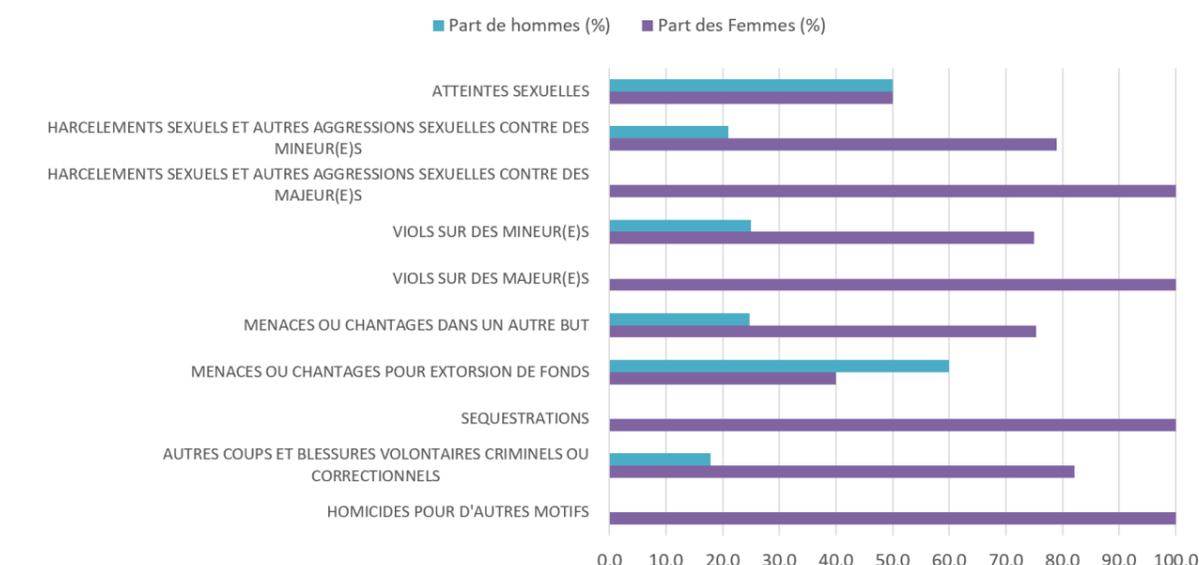
Typologie des violences (en %)



Gendarmerie

537 infractions enregistrées dans le cadre intrafamilial en 2017, dont les femmes sont victimes. (Ces chiffres ont été donnés à titre indicatif)

Part des femmes victimes par types d'infractions sur les interventions enregistrées en 2017 dans le cadre intrafamilial :



En 2017, 65,5% des violences enregistrées par la gendarmerie de la Sarthe dans le cadre intrafamilial, concernaient des femmes victimes de leur partenaires ou ex-partenaires. Les 34,5% des autres violences enregistrées concernent : 15% de femmes victimes d'un parent, 6,3% de jeunes filles victimes d'un individu majeur (sans lien de parenté), 4,6% de femmes victimes de leur(s) enfant(s), 4% de femmes victimes d'un autre membre de la fratrie, et 5% autres (oncles, grands-parents, beaux-parents, ...) De 2016 à 2017, la gendarmerie note une diminution de 1,47% du nombre d'infractions enregistrées dans le cadre intrafamilial et dont les femmes sont victimes.

Police

(Chiffres à titre indicatif)

504 femmes victimes de violences intrafamiliales dont 329 dans un contexte conjugal.

Les services n'ont pas par ailleurs eu à traiter, sur cette même période, des procédures relatives à des mutilations sexuelles ou des mariages forcés. Les outils ne permettent pas de préciser si des violences sont commises dans un cadre professionnel.

Département de la Vendée (85)

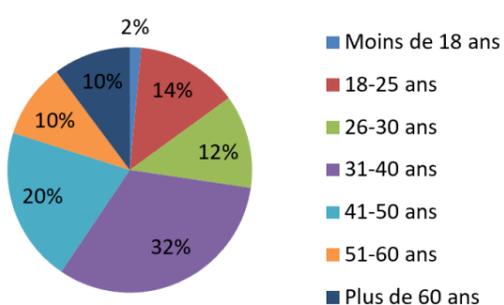
Partenaires de l'Observatoire	Nombre de femmes victimes de violences
SOS Femmes 85	729
CIDFF 85	115
Planning Familial 85	37
ADAVIP 85	481
Gendarmerie	565
Police	262

SOS Femmes Vendée

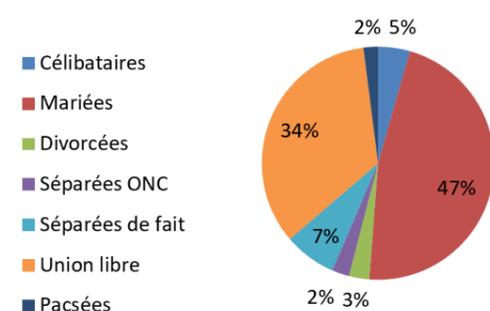
729 femmes accueillies téléphoniquement, physiquement ou par mail en 2017, soit une hausse de 18,7% par rapport à 2016.

Informations sur les femmes :

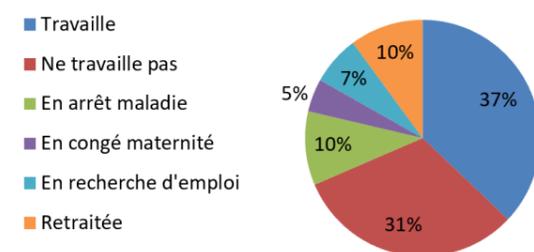
L'âge des femmes



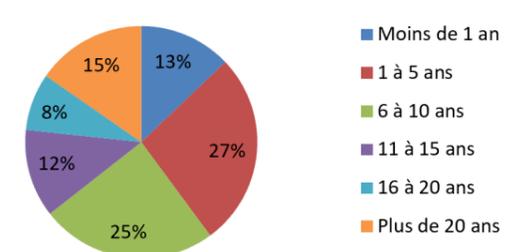
Situation matrimoniale



Situation socioprofessionnelle



Durée de la relation



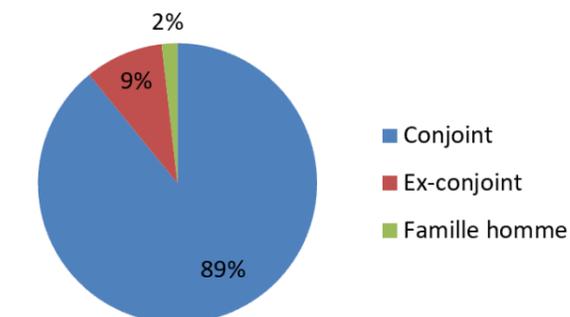
La majorité des femmes accueillies ont moins de 40 ans.

81 % des femmes sont mariées ou en union libre.

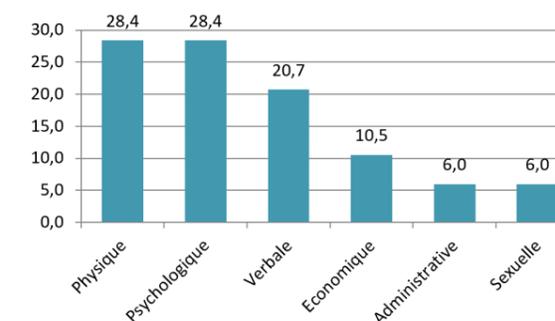
En Vendée, les femmes sont moins nombreuses à dénoncer les violences dans les premières années de relations (1 à 5 ans) et sont 25% (soit environ 10% de plus que les autres associations) à dénoncer entre 6 et 10 ans de relation.

85% des femmes ont des ressources.

Auteurs des violences



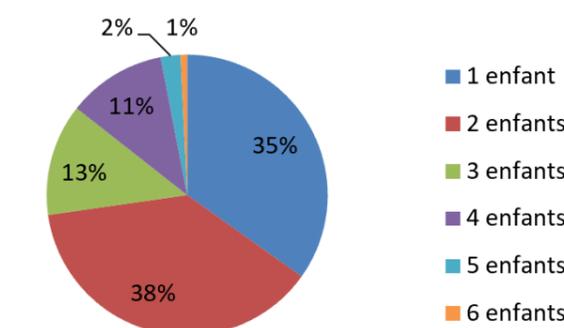
La typologie des violences (en %)



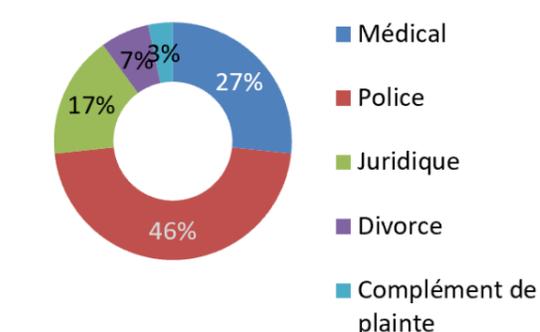
Dans 98% des cas, les femmes sont victimes de violences de la part de leur conjoint, ou ex-conjoint.

Ces violences conjugales sont majoritairement physiques, psychologiques et verbales.

Nombre d'enfants



Les démarches ayant été engagées



Seules 2% des femmes avaient engagé des démarches avant le premier contact.

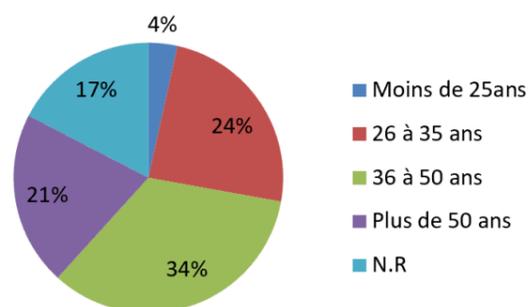
Hébergement SOS Femmes Vendée :

Type hébergement	Nombre de place	Femmes hébergées en 2017	Enfants hébergés en 2017
Hébergements à l'hôtel	/	63	59
Hébergement d'urgence	21	85	104
Hébergement d'insertion	2	1	2
Hébergement de stabilisation	9	12	20

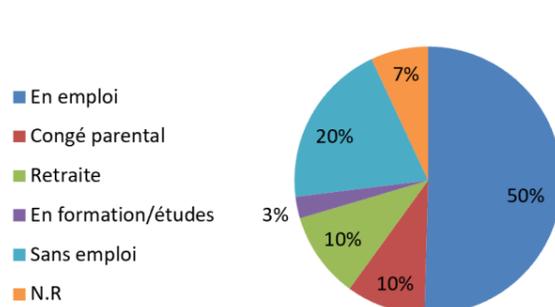
CIDFF 85

Le CIDFF de Vendée a reçu en 2017, 115 femmes.

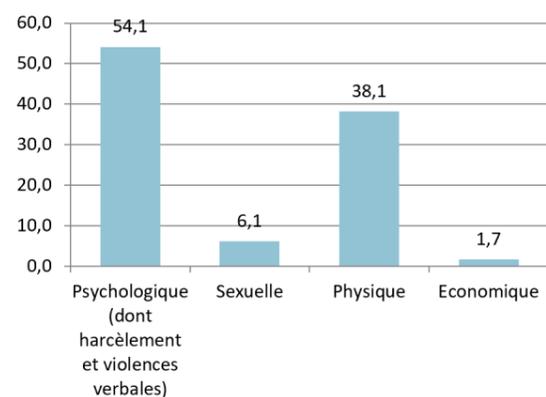
L'âge des femmes



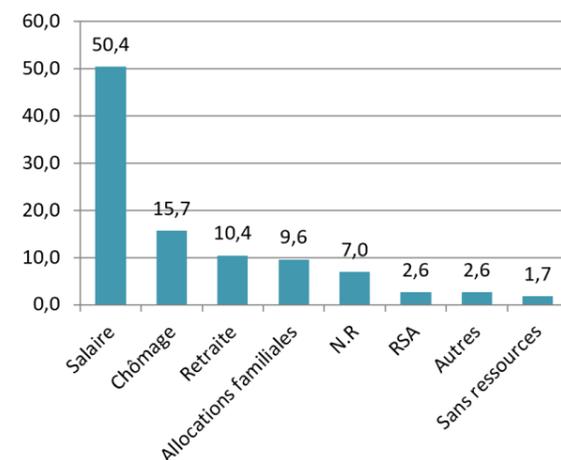
Situation socioprofessionnelle



Typologie des violences (en %)



Les ressources (en %)

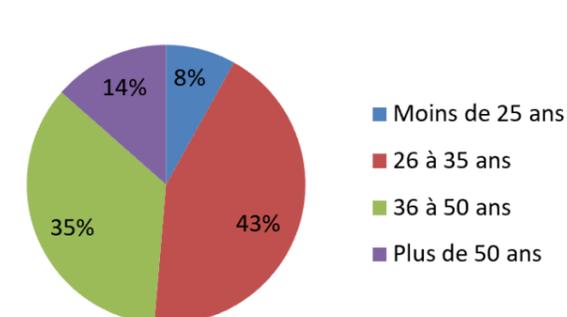


Nous constatons que la catégorie d'âge la plus représentée est la tranche 36 et 50 ans. La majorité sont en emploi et perçoivent donc un salaire. De même, la majorité des violences dénoncées sont des atteintes psychologiques et physiques.

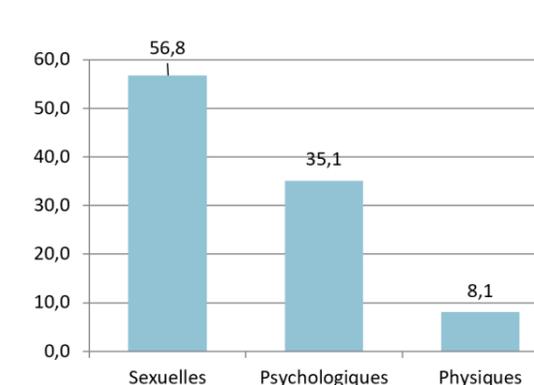
Planning Familial 85

En 2017, le Planning Familial de la Vendée a accueilli 37 femmes. Soit une légère augmentation par rapport à l'année 2016.

L'âge des femmes



Typologie des violences (en %)



En 2017, le Planning Familial 85 a reçu une majorité de femmes âgées entre 26 et 35 ans.

Au niveau de la typologie des violences, nous observons que la majorité des violences dénoncées par les femmes auprès du Planning Familial, concernent des violences sexuelles à 56,8%. Ce constat est assez représentatif des autres associations du réseau.

ADAVIP 85

481 dossiers de femmes victimes de violences volontaires en 2017.

Tableaux présentant la typologie des violences en fonction du cadre de celles-ci :

	Viol	Autres agressions sexuelles	Violences Physiques	Menaces injures	Harcèlement	Prostitution
Couple	7	2	204 (61,6%)	5	7	/
Couple séparé	1	1	68 (20,5%)	13	28	/
Familial (hors couple)	14	36	31 (9,4%)	1	1	/
Travail	/	3	28 (8,5%)	17	13	1

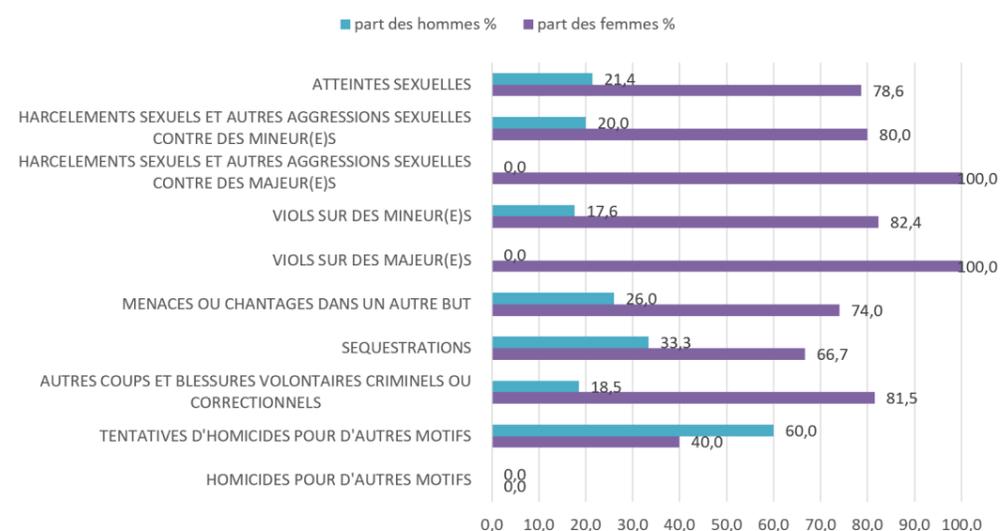
Nous observons que 61,6% des violences physiques dénoncées par les femmes reçues par l'ADAVIP 85, se sont réalisées dans le cadre du couple. Et 20,5% dans le cadre du couple séparé, soit environ 83% de violences physiques de la part d'un conjoint ou ex-conjoint.

Nous constatons également que la majorité des agressions sexuelles dénoncées se sont déroulées dans le cadre intra-familial. Dans ce cadre-là, les agressions sexuelles représentent 43,4% et les violences physiques 37,3%.

Gendarmerie

565 situations d'infractions dans le cadre intrafamilial dont les femmes ont été victimes en 2017. (Chiffres à titre indicatif).

Part des femmes victimes par type d'infraction sur les interventions enregistrées en 2017 dans le cadre intrafamilial :



En 2017, 72% des violences enregistrées par la Gendarmerie de la Vendée dans le cadre intrafamilial, concernaient des femmes victimes de leur partenaires ou ex-partenaires.

Les 28% des autres violences enregistrées concernent : 9,2% de femmes victimes d'un parent, 8,1% de jeunes filles victimes d'un individu majeur (sans lien de parenté), 4% de femmes victimes de leur(s) enfant(s), 3% de femmes victimes d'un autre membre de la fratrie, et 3,7% autres (oncles, grands-parents, beaux-parents, ...).

De 2016 à 2017, la gendarmerie note une **diminution de 8,13%** du nombre d'infractions enregistrées dans le cadre intrafamilial et dont les femmes sont victimes pour le territoire Vendéen.

Police

On relève 262 situations de violences. (Chiffres donnés à titre indicatif).

Statistiques sur les violences faites aux Femmes en 2017 sur la zone Police du département de la Vendée 85 :

	Nombre de femmes victimes
Violences conjugales	159
Violences intrafamiliales	43
Violences au travail	9
Mutilations sexuelles	0
Mariages forcés	0
Harcèlement/Agresions sexuelles	
Sur femmes majeures	20
Sur femmes mineures	31
Total	262

61 % du total des situations concernent des violences conjugales

Conclusion et perspectives

Élargir l'observatoire à toutes les violences faites aux femmes n'a pas été simple car les différents partenaires n'ont pas la même méthodologie dans le recueil de données ni la même terminologie. Ces différences correspondent aussi à des façons différentes d'appréhender les violences faites aux femmes et d'accompagner les femmes victimes. Malgré ces difficultés nous pouvons acter la volonté des différents partenaires de s'engager dans ce travail. Le travail en commun devrait permettre peu à peu d'avoir une méthodologie ainsi que des critères stables et communs afin de pouvoir identifier des évolutions.

Ces chiffres font apparaître que les violences intrafamiliales sont les plus nombreuses et en particulier les violences conjugales. Ces constats sont sans surprise, mais les violences conjugales par leur nombre et la gravité de leurs conséquences restent une priorité dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Les autres types de violences (violences au travail, harcèlement de rue, mutilations sexuelles) ont été peu renseignées ou trop globalisées pour en avoir une lecture claire, Cela ne signifie pas qu'elles n'existent pas mais que les femmes les dénoncent moins faute peut-être de trouver des associations dédiées. Cette question mérite d'être approfondie car nous voyons bien que la dénonciation des violences se fait sur les réseaux sociaux sans lien apparentement avec les associations qui pourraient accompagner ces femmes victimes.

On note également des disparités territoriales dans le nombre de femmes victimes qui se sont manifestées mais cela est à mettre en corrélation avec la population féminine de ces territoires et avec le nombre d'acteurs engagés sur cette question.

Plusieurs structures ont noté une augmentation des violences pour les jeunes femmes de moins de 25 ans, notamment de violences sexuelles. C'est un sujet qui interroge les différents acteurs aussi bien en termes de réponse à apporter aux victimes qu'en termes de prévention.

L'accès aux différentes associations et services qui peuvent aider les femmes à sortir des violences va être facilité car le Conseil régional a réalisé une carte interactive grâce aux données fournies par l'Observatoire.

A l'avenir nous souhaitons approfondir la question des violences faites aux femmes en récoltant des données sur les conséquences et sur les réponses que les femmes peuvent trouver dans notre région, en privilégiant chaque année une thématique

En 2018 des orientations ont été validées par le comité de pilotage de l'observatoire :

- réalisation d'un focus jeunes en 2019 en direction des acteurs de la jeunesse afin de les sensibiliser sur la question des violences dans les relations amoureuses.
- réalisation d'un focus santé en 2020
- élaboration progressive d'un partenariat avec les universités afin d'approfondir la connaissance des violences faites aux femmes sur nos territoires.

Enfin il nous faut communiquer dans chaque département pour que ces chiffres servent aux décideurs et associations et permettent d'améliorer les réponses apportées aux femmes victimes.

Rapport réalisé par l'Union Régionale Solidarité Femmes
35 rue Saint-Exupéry - 49100 ANGERS
Tél. 07 61 21 81 86